

@

Henri MASPERO

**LE SONGE ET
L'AMBASSADE DE
L'EMPEREUR MING**

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

à partir de

LE SONGE ET L'AMBASSADE DE L'EMPEREUR MING

Étude critique des sources

par Henri MASPERO (1883-1945)

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, tome X, 1910, pages 95-130.

Disponible sur persée.fr, ici :

http://www.persee.fr/docAsPDF/befeo_0336-1519_1910_num_10_1_2002.pdf

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
janvier 2016

TABLE DES MATIÈRES

[Présentation]

- I. — Préface du Sūtra en 42 articles.
- II. — Meou-tseu li kan.
- III. — Wou Chou.
- IV. — Houa Hou king.
- V. — Heou Han ki.
- VI. — Heou Han chou.
- VII. — Ming siang ki.
- VIII. — Tch'ou san tsang k'i tsi.
- IX. — Kao seng tchouan.
- X. — Chouei king tchou.
- XI. — Lo-yang k'ie lan ki.
- XII. — Han fa nei tchouan.
- XIII. — Wei chou.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

p.095 L'histoire traditionnelle de l'introduction du bouddhisme en Chine est bien connue ¹ : au milieu du I^{er} siècle de notre ère, l'empereur Ming des Han Orientaux, ayant vu en rêve le Buddha, envoya des ambassadeurs dans l'Inde pour s'enquérir de sa doctrine ; à leur retour, ces ambassadeurs rapportèrent des livres et des statues, et ramenèrent avec eux deux bonzes hindous, les premiers venus en Chine, qui commencèrent à traduire les écritures bouddhiques en chinois.

Ce récit qui a passé dans les histoires dynastiques a été longtemps accepté comme rigoureusement vrai ; mais récemment la découverte de quelques textes nouveaux a mis en question son authenticité. Il semble probable que les premières notions du bouddhisme commencèrent à s'introduire en Chine dès le début de l'ère chrétienne, et il est établi que juste à l'époque de l'ambassade de l'empereur Ming, des moines et des laïques bouddhistes vivaient en Chine auprès d'un frère de l'empereur. Les deux bonzes ramenés par l'ambassade impériale ne peuvent donc plus prétendre à avoir été les premiers missionnaires venus en Chine. Néanmoins quelques auteurs n'attribuent aucune valeur aux autres textes et considèrent le récit traditionnel comme seul historique ². Tous s'accordent à lui reconnaître une importance capitale. Il est donc intéressant de rechercher quelles ont été les sources des écrivains qui nous ont transmis ce récit, et quels documents ils ont utilisés.

Cette histoire est racontée par un grand nombre d'écrivains. Mais depuis la fin du VI^e siècle, tous ne font que reproduire un récit fixé pour le fond et pour la forme avant eux ; c'est pourquoi je laisserai de côté les ouvrages écrits depuis la dynastie des Souei, qui ne nous offrent aucun renseignement nouveau, et p.096 j'étudierai seulement les textes antérieurs

¹ On la trouve racontée tout au long dans [Parker, *Le bouddhisme chinois, Le Museon, tome XXII, 1903, pages 135-158*](#). Cet article avait paru antérieurement en anglais dans *Imperial and Asiatic Quarterly Review*, juil.-oct. 1902, pages 372-390.

² Parker, *loc. cit.*

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

à cette dynastie, soit qu'ils proviennent d'ouvrages subsistant encore aujourd'hui, soit qu'ils appartiennent à des livres aujourd'hui perdus et ne nous soient connus que par des citations d'écrivains postérieurs. Voici la liste de ces textes classés chronologiquement :

1. *Sseu che eul tchang king* 四十二章經 (Sūtra en 42 articles) ¹.
2. *Meou-tseu li-kan* 牟子理感, ap. *Hong ming tsi* k. 1, 4 a ².
3. *Wou-chou* 吳書 (perdu), ap. *Kouang hong ming tsi*, k. 1, 6 b ; *Tsi kou kin Fo Tao louen heng*, k. 1, 2 a ; *Siu kou kin Fo Tao louen heng*, 34 a ; *Fa yuan tchou lin*, k. 55, 44 ; *Che-kia fang tche*, k. 2, 105 a.
4. *Houa Hou king* 化胡經 (perdu), ap. *Kouang hong ming tsi*, k. 9, 47 b — 6. ³
5. *Heou Han ki* 後漢記, k. 10, 5 b - 6 a (cf. *Heou Han chou*, k. 7, 23 a).
6. *Heou Han chou* 後漢書, k. 118, 5 b.
7. *Ming siang ki* 冥祥記 (perdu), ap. *Tsi chen tcheou san pao t'ong lou*, k. 44 a, 13 ⁴.
8. *Tchou san tsang ki tsi* 出三藏記集, k. 2. 5 a - 6.
9. *Kao seng tchouan* 高僧傳, k. 1, 1 a.
10. *Chouei king tchou* 水經注, k. 16, 17 b (réimpression, en 1881, de l'éd. Tchao Yi-tsing).
11. *Lo-yang Kie-lan ki* 洛陽伽蘭記, k. 4, 5 a (éd. du *Tsin tai mi chou*).
12. *Han fa nei tchouan* 漢法內傳 (perdu), ap. *Siu kou kin Fo Tao louen heng*, p. 30 a ; cf. *Kou kin Fo Tao louen heng*, k. 1, 1b9 - 2a17 ; *Kouang hong ming tsi*, k. 1, 5 b 8 - 6 a 13 ; *Fa yuan tchou lin*, k. 18, 25 b ; k. 40, 72 a 5 ; k. 100, 106 b. 14-18.
13. *Wei chou* 魏書, k. 114, 1 a.

¹ *Trip. jap.*, éd. Tōkyō, 藏, 5. — Une édition avec le commentaire de l'empereur Tchen-tsong des Song (998-1022) se trouve *ibid.*, H. 7.

² Le *Hong ming tsi* est une collection composée par 釋僧祐 Che Seng-yeou à la fin de la dynastie des Ts'i Méridionaux (479-501). C'est par erreur que Nanjiō, *Catalogue of the Buddhist Tripitaka*, n° 1479, le date de 520. — *Trip. jap.*, éd. Tōkyō, 露, 4.

³ Le *Kouang hong ming tsi* (露. 5-6) et le *Tsi chen tcheou san pao t'ong lou* (露. 7) furent tous deux publiés par 釋道宣 Che Tao-siuan en 664 ; le *Tsi kou kin Fo Tao louen heng* (M-7) d'un moine anonyme du 西明寺 Si-ming sseu de Tch'ang-ngan, date de 661 : le *Siu tsi kou kin Fo Tao louen heng* (露, 7) en est une suite composée en 730 par 釋智昇 Che Tche-cheng ; le *Fa yuan tchou lin* de 釋道世 Che Tao-che est de 668 ; le *Che-kia fang tche* fut publié en 650.

⁴ Le *Tsi chen tcheou san pao t'ong lou* (露, 7) fut publié par Che Tao siuan en 664.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Cette liste ne comprend évidemment pas tout ce qui s'est écrit sur cette histoire avant les T'ang : un grand nombre d'ouvrages se sont perdus ^{p.097} complètement ¹. C'est ainsi que, parmi les catalogues, il n'en subsiste pas de plus ancien que le *Tch'ou san tsang k'i tsi* ; mais avant lui, un catalogue du V^e siècle, le *Kieou lou* décrivait le *Sūtra en 42 articles*. Les biographies de Kâcyapa Mātańga et de Tchou Fa-lan, contiennent, dans le *Kao seng tchouan* des détails d'origine incertaine, qui doivent provenir d'un des recueils hagiographiques qu'il cite comme ses sources dans son chapitre XIV ; il serait invraisemblable que le *Ming siang ki* eût été le seul à parler de ces personnages. L'étude des textes subsistants montrera pourquoi il est permis de supposer que ces pertes, quelle que puisse être leur importance numérique, n'affectent pas grandement les résultats de cette étude.

@

¹ Pelliot, *B. E. F. E.-O.*, VI, 394, mentionne, d'après le *Che wou ki yuan* un certain Ye *tch'eng kieou che* qui racontait cette histoire ; mais la date de cet ouvrage est absolument inconnue. Une autre histoire de Nankin, le *Kien-k'ang che lou* de Hiu Song qui date la période *tche-tö* (756-758) y fait également une courte allusion, à propos de K'ang Seng-houei. Le passage est imité de *Kao seng tchouan* (k. 1, 3 a), en amplifiant un peu (*T'ai-p'ing yu lan*, k. 653, 5 a). J'ai laissé volontairement de côté les simples allusions, comme celle qu'on trouve dans un mémorial de Wang Tou à Che Hou des Heou Tchao, vers 335 (*Kao seng tchouan*, k. 9, 51 b), etc. qui ont l'intérêt de nous montrer combien cette tradition était répandue à une époque ancienne, mais qui, par leur brièveté, ne peuvent rien nous apprendre de nouveau.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

I. — Préface du Sūtra en 42 articles

@

Le *Sūtra en 42 articles* passe pour avoir été le premier ouvrage bouddhiste traduit en chinois, et il est attribué à Kāçyapa Mātaṅga et Tchou Fa-lan. Il n'y a pas de raison de douter de l'authenticité de cette attribution ; en tous cas le livre est fort ancien : une phrase de l'article est citée dès l'année 166 dans le mémoire présenté par Siang Kiai ¹ et le titre est mentionné dans le *Meou-tseu* ². Il était à cette époque considéré comme fort important, car Tche K'ien 支謙 au milieu du III^e siècle en fit une nouvelle traduction ³.

Mais l'authenticité de l'ouvrage n'implique pas nécessairement que la préface soit aussi ancienne. Nous savons de façon certaine qu'elle existait sous sa forme actuelle à la fin du V^e siècle, puisqu'elle est citée dans le *Tch'ou san tsang k'i tsi* ⁴. De plus les phrases du début et de la fin prouvent qu'elle fut écrite assez longtemps après Ming ti ⁵ ; sa composition se place donc entre le II^e et le p.098 V^e siècle, il est impossible de la dater plus précisément par des témoignages externes ; mais on verra plus loin que la comparaison de son texte avec celui de quelques autres ouvrages, notamment le *Meou-tseu li kan* amène à la faire considérer comme antérieure et par suite à la faire remonter approximativement aux dernières années du II^e siècle.

« Autrefois l'empereur Ming des Han, une nuit, vit en rêve un dieu dont le corps avait la couleur de l'or, et la nuque l'éclat du soleil, et qui volait dans sa chambre ; et il en était fort réjoui. Le lendemain il interrogea ses fonctionnaires :

¹ Pelliot, *B. E. F. E.-O.*, VI, 387.

² *Hong ming tsi*, k. 1, 4 a, 16.

³ *Li tai san pao ki*, k. 5, 37 a, 3. Cette traduction est aujourd'hui perdue.

⁴ K. 6, 31 b.

⁵ Le fait que l'empereur est appelé Han Hiao-ming ti, avec énonciation du nom de la dynastie sans marque de respect, pourrait faire supposer que ce texte fut nécessairement écrit après la chute de cette dynastie. Mais le fait n'est pas rare sous les Six Dynasties dans les notices de Sūtras de ce genre : voyez *Tch'ou san tsang k'i tsi*, k. 9, 53 b. 晉元熙二年 citant le 後記 du *Wen-chou-che-li fei yuan king*, k. 10, 59 b. 3 晉秦元二十一年 citant la préface du *San che ts'i pin king*.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

— Quel est ce dieu ?

Il y eut le savant Fou Yi ¹ qui dit :

— Votre sujet a entendu dire que dans l'Inde, il y a un homme qui a atteint le Tao, et qui est appelé Buddha ; par sa légèreté, il est capable de voler. N'est-ce pas ce dieu ?

Alors l'empereur, ayant compris, envoya aussitôt douze hommes, l'ambassadeur Tchang K'ien, le *yu-lin tchong-lang-tsiang* Ts'in King ², p.099 le *po-che ti-tseu* Wang Tsouen ³ etc.,

¹ Fou Yi, surnom Wou-tchong 武仲, semble avoir été un des écrivains les plus illustres de la fin du I^{er} siècle de notre ère. Sa célébrité commença sous l'empereur Ming, alors qu'il était encore en province à P'ing-ling où il était étudiant ; et il ne semble pas avoir eu d'emploi public sous cet empereur, car sa mauvaise humeur de lettré inemployé s'exhala en une sorte de satire : « (Fou) Yi trouvant que Hien-tsong (Ming ti) ne cherchait pas sérieusement les hommes de talent, et que beaucoup de lettrés restaient dans la vie privée, fit le *Ts'i po* pour se moquer de lui. » C'est l'empereur Tchang qui le fit venir à la cour, au début de la période *kien-tch'ou* (76-84) et le nomma *lan-t'ai ling-che*, avec Pan Kou l'auteur du *Ts'ien Han chou*. Il fit alors l'éloge funèbre de Hien-tsong, en 10 pien, qui n'avait pas encore été fait, en imitant le *Ts'ing miao che* du *Che King* à l'éloge du roi Wen des Tcheou ; et dès lors sa réputation littéraire fut bien établie. Il occupa ensuite des charges militaires, c'est-à-dire que divers généraux se l'attachèrent comme historiographe pour des expéditions lointaines : notamment en 92 Teou Hien le vainqueur des Hiong-nou qui était *ta-tsiang-kiun* le fit nommer, ainsi que Pan Kou, *sseu-ma*. La date de sa mort est inconnue. (*Heou Han chou* k. 110, 上, 5 a-b ; cf. *Ibid.* k. 53, 8 a.) — On voit que les dates de sa biographie cadrent assez mal avec le rôle qui lui est prêté ici.

² Aucun personnage du nom de Ts'in King n'est connu à cette époque. Mais on sait que l'ambassadeur de l'empereur Ngai en l'an 1 av. J.-C. est appelé tantôt Ts'in King comme celui-ci, tantôt King Hien. Il est presque impossible de s'y reconnaître dans la confusion des deux noms ; King Hien est la forme pour laquelle nous avons le plus ancien témoignage, car le *Wei lio*, tel que le cite le *Wei tche* écrit King Lou où le second caractère est évidemment fautif ; et le *Wei chou* et le *Li tai san pao ki*, à la fin du VI^e siècle, donnent également King Hien. Mais les écrivains du VII^e siècle sont partagés : à côté du *Souei chou* et du *Pien tcheng louen* qui donnent Ts'in King, le *Fa yuan tchou lin*, le *Che-kia fang tche*, etc. donnent King Hien. Il est possible que le nom de Ts'in King ayant été attribué à l'un des ambassadeurs de Ming ti, on ait après coup corrigé le nom de l'envoyé de Ngai-ti, afin de les rendre dissemblables ; la correction serait en ce cas fort ancienne. Peut-être aussi est-ce la célébrité plus grande de l'ambassade de Ming ti qui a amené quelques écrivains à confondre les deux personnages et donner par erreur à King Hien le nom de Ts'in King. Sur ces confusions de noms, voyez [Chavannes, Les pays d'Occident d'après le Wei-lio, T'oung-pao, 1905, p. 541](#), 545, 547 notes.

³ Un certain Wang Tsouen de Pa-ling, fils du préfet de Chang-kiun, est un des principaux chefs de la révolte de Wei Hio contre Wang Mang. Il entra dans la conspiration dès le début ; son nom se trouve déjà dans le manifeste du 1^{er} jour du 7^e mois de la 1^e année de la Restauration des Han (23 ap. J.-C.) où il prend le titre de *Ming-wei-tsiang-kiun* (*Heou Han chou*, k. 43.1 b.). Mais quand les choses commencèrent à mal tourner, en l'an 31, il se soumit à Kouang-wou ti qui le nomma *t'ai-tchong ta-fou* et lui donna le titre de marquis de Hiang-yi ou, suivant le *Siu Han chou*, marquis de Chang-lo (*ibid.*, k. 43, 5 b.) ; on ne sait ce qu'il devint par la suite. Ce personnage n'a probablement de commun que le nom avec l'ambassadeur de Ming ti : en effet il s'est écoulé une quarantaine d'années entre le début de la révolte et la date traditionnelle de l'ambassade ; et Wang Tsouen, s'il vivait encore, devait être fort âgé à

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

au royaume des Ta Yue-tche. Ils reçurent par écrit le *Sūtra en 42 articles*, (qui fut placé) dans la quatorzième enveloppe de pierre ¹. On éleva des stūpas et des monastères. Alors la Loi se répandit ; en tous lieux, on éleva des monastères du Buddha. Les gens des pays éloignés qui se convertirent et demandèrent à devenir sujets de l'empire, on n'en peut dire le nombre. L'empire était en paix à l'intérieur. Tous ceux qui eurent connaissance (de ce sūtra), le reçurent respectueusement ; jusqu'aujourd'hui il a été conservé sans interruption ».

@

cette époque. De plus, le titre de *po-che ti-tseu* ne lui conviendrait guère. — Je ne pense pas qu'il faille identifier l'envoyé de Ming-ti au Wang Tsouen qui était préfet de Lo-lang la 6^e année *kien-wou* (30 ap. J. C.) d'après le *Heou Han chou* (k. 1 下, 1 b) où à celui qui était préfet de Touen-houang la 1^e année *kien-tch'ou* (76), d'après le *Heou Han ki* (k. 11, 1 a.) Ces deux personnages sont d'ailleurs parfaitement inconnus.

¹ Il est possible que le texte soit altéré, et qu'il faille lire comme dans le *Meou-tseu* : le quatorzième entrecolonnement de la chambre de Pierre. Mais la faute serait ancienne, car on la trouve dès la fin du V^e siècle dans la copie du *Tch'ou san tsang k'i tsi*.

II. — Meou-tseu li kan

@

Le *Meou-tseu li kan* est un traité d'apologétique en forme de dialogue, dont la date exacte est inconnue. M. Pelliot a proposé de le placer vers la fin du II^e siècle de notre ère ¹ en s'appuyant sur les renseignements que fournit la préface. Cette préface, en effet, fait allusion à certains faits très précis qui sont exactement datés ; comme elle est assez courte, j'en donne ici la traduction complète.

« Meou-tseu avait étudié les livres classiques, les Quatre Livres et les philosophes ; les livres, grands ou petits, il les avait tous approfondis. Bien qu'il n'aimât pas l'art de la guerre, il avait lu (les livres qui s'y rapportent). Bien qu'il eût lu les livres sur les dieux et les génies et l'immortalité, il n'y croyait pas et trouvait leur doctrine extravagante. À cette époque, après la mort de l'empereur Ling (189), l'empire était troublé, seule la province de Kiao était calme, et les étrangers des régions septentrionales s'y rendaient en foule ; beaucoup pratiquaient les arts des génies et des immortels, et du renoncement ^{p.100} aux céréales ², et du prolongement de la vie ; il y avait alors un grand nombre de gens qui se livraient à cette étude ; mais Meou-tseu les

¹ [B. E. F. E -O., VI, 396.](#)

² L'expression ordinaire est 斷穀. C'est l'un des régimes qui permettent d'arriver à l'immortalité. Cf. *Pao-p'o-tsen nei pien*, k. 15, 1 a.

« Quelqu'un demanda :

— J'ose vous demander quels sont les meilleurs moyens pour obtenir l'immortalité.

Pao-po-tsen répondit :

— Renoncer aux céréales. »

Il s'agit bien là de renoncement aux céréales strictement parlant et non pas d'un régime diététique général, comme le dit Giles, dans son dictionnaire (en expliquant l'expression 不穀) ainsi que le montrent les passages suivants empruntés par le *Siao tao louen* à deux sūtras taoïques :

« Le *Wou fou king* dit : « Le roi des Trois Immortels dit à l'Empereur : « Le moyen pour les hommes de devenir immortels, c'est de ne pas manger de cinq espèces de céréales. »

Le *Ta yeou king* dit : « (L'usage des) cinq espèces de céréales abrège la vie ; la pauteur des cinq sortes de céréales diminue la durée de la vie : cette seule mesure dans le ventre, et vous n'avez pas à espérer l'immortalité. Si vous voulez ne pas mourir, que votre ventre ne contienne pas d'excréments » (*Kouang hong ming tsi*, k. 9, 48 a 7).

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

combattait sans cesse par les Cinq Classiques. Taoïstes et magiciens, aucun n'osait l'affronter. On l'égalait à Mong-tseu réduisant au silence Yang Tchou, et Mei Ti ¹. Avant cette époque, Meou-tseu, qui s'était enfui avec sa mère dans le Kiao-tche ², revint dans le ^{p.101} Ts'ang-wou ³, à l'âge de vingt-six ans, afin de se marier. Le préfet ayant entendu parler de sa science, le pria d'entrer parmi ses fonctionnaires. Il avait atteint alors la pleine maturité de son âge, et désirait vivre dans le calme de l'étude ; de plus,

¹ Sur Yang Tchou et Mei Ti, voir Legge, *The Chinese Classics*, vol. II, *Prolegomena*, chap. III.

² Il est possible qu'il s'agisse du Tonkin actuel, qui, à cette époque, sous le gouvernement du préfet Che Sie semble avoir joui d'une paix réelle, et avoir été un lieu de refuge : c'est auprès de Che Sie que se retira vers la même époque Sie Tsong dont il est question ci-dessous (*Wou tche*, k. 8, 3. b). Mais il est également possible que le pays ici désigné soit simplement Canton. Le nom de Kiao-tche, sous les Han postérieurs, désigne tantôt la commanderie de ce nom (qui est le Tonkin), tantôt l'ensemble des commanderies soumises au *ts'eu-che*, c'est-à-dire approximativement le Kouang-tong, le Kouang-si, le Tonkin et le Nord de l'Annam, avec la capitale à Nan-hai (Canton). Toute cette région alors presque entièrement peuplée de sauvages semble avoir été considérée comme en dehors de la Chine propre : les douze provinces, *tcheou*, entre lesquelles était partagée la Chine la laissaient en dehors ; bien que gouvernée comme celles-ci par un *ts'eu-che*, elle ne constituait pas un *tcheou* ; d'ailleurs ce *ts'eu-che* n'était pas égal aux autres, et le *Tong-kouan Han ki* (k. 4, 2 a) nous dit que « chaque *ts'eu-che* recevait un traitement de 2.000 *che* ; le *ts'eu-che* de Kiao-tche était compté à part. » Ses habitants considérés comme des barbares n'étaient du reste pas assimilés aux Chinois, et on leur refusait le droit d'être fonctionnaires : même quand ce droit leur fut partiellement accordé, à la fin du II^e siècle, on décida qu'ils ne pourraient recevoir de charge que dans les pays soumis, mais non dans la Chine propre. C'est en somme un vrai régime colonial que les Han appliquaient à ces pays qui, si l'on en croit un rapport du préfet de Ho-p'ou Sie Tsong, qui est postérieur d'une vingtaine d'années, étaient encore dans un état de sauvagerie presque complète (*San kouo tche*, *Wou tche*, k. 8, 3 b-4 a). Ce n'est qu'en 203 (8^e année *kien-ngan*) que, sur la demande de Tchang Tsin, le successeur de Tchou Fou, la province fut élevée au rang de *tcheou*, en même temps que le gouverneur recevait le titre de *mou* du *tcheou* de Kiao (*Wou-tche*, k. 4, 4 b). Les historiens annamites font remarquer à ce propos que c'est la première fois que paraît le nom de Kiao-tcheou 大越南史通覽綱目, k. 8, 30 a. Jusque là en effet le titre officiel du gouverneur avait toujours été *Kiao-tche ts'eu-che*.

³ Aujourd'hui Wou-tcheou sur le Si-kiang (Kouang-tong). — Cette commanderie dépendait nominaleme nt du *ts'eu-che* de Kiao-tche. Mais au milieu de l'anarchie générale de cette période, il ne faut pas s'étonner d'en voir le préfet envoyer un ambassadeur au gouverneur du King ; en fait il semble que les préfets de Ts'ang-wou à cette époque aient profité de leur situation éloignée de Nan-hai, pour se rendre à peu près indépendants, et ils étaient en relation suivies avec Lieou Piao. Une dizaine d'années plus tard, après la mort du préfet Che Houang, Lieou Piao profite des troubles du Kiao-tcheou dont le gouverneur Tchang Tsin assassiné par un de ses officiers n'avait pas été remplacé, pour nommer un homme à lui Wou Kiu, préfet de Ts'ang-wou (*Wou tche* k. 4, 4 b). C'est vers cette époque du reste que Lieou Piao obtint de la cour que la province de Kiao fût réunie à celle de King dont il était gouverneur, ce qui le rendait maître de presque tout le Sud de la Chine.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

voyant le désordre du monde, il n'avait aucun désir d'être fonctionnaire ; par suite, il ne se rendit pas à l'invitation du préfet. À cette époque, les provinces et les commanderies étaient en désaccord, et d'un territoire à l'autre, il n'y avait pas de communications. Le préfet considérant sa grande science, l'envoya en ambassade dans la province de King ¹. Meou-tseu jugea qu'il était facile de refuser les rangs et les honneurs, mais difficile de désobéir à un ordre ; il se prépara donc à partir. Or le gouverneur de cette province ² (qui estimait son talent, le retint ³ ; alors il se déclara malade et ne bougea pas. Le frère cadet du gouverneur, qui était préfet de Yu-tchang ayant été tué par le *tchong-lang-tsiang* Tche Jong ⁴, le gouverneur envoya le *ki-tou-yu* Lieou Yen ⁵ à la tête de troupes contre Tche Jong. Craignant que les provinces voisines n'eussent des doutes (sur ses intentions) et que ses troupes ne pussent passer, le gouverneur pria Meou-tseu en ces termes :

« Mon frère cadet ^{p.102} a été tué par des brigands révoltés. La peine de ma chair et de mes os excite mon foie et mon cœur. Je veux envoyer le *tou-yu* Lieou (contre l'assassin), mais j'ai

¹ Actuellement sud du Hou-pei et nord du Hou-nan. Le *mou* du tcheou de King était alors Lieou Piao.

² Il s'agit du *mou* de Kiao tcheou, dont dépendait le préfet de Ts'ang-wou.

³ On verra plus loin comment la seule route qui reliât alors le bassin du Si-kiang au reste de la Chine étant celle de Wou-tch'ang à Canton, il était nécessaire de passer dans cette dernière ville, siège du gouvernement de Kiao, pour accomplir l'ordre du préfet de Ts'ang-wou.

⁴ M. Pelliot, *loc. cit.*, donne à ce personnage le nom de Tso Jong. Mais si le caractère a bien en effet la prononciation *tso* à côté de la prononciation *tchai*, c'est cette dernière qui doit être préférée, quand le mot est employé comme nom de famille (*K'ang-hi tseu tien* et cf. Giles, *Chinese dictionary*, p. 1357, *The family names*). D'autre part le *San kouo tche* nous indique ici pour ce nom une prononciation spéciale 壯力反 *tch(ouang + l)i = tchi* (qui dans notre transcription donne *tche*). Le nom devra donc se lire *tchai* ou *tche*, suivant qu'on adoptera la lecture courante ou la lecture spéciale indiquée par le *San kouo tche*. — Le père Wieger, *Textes Historiques*, p. 945, écrit Ti Jong. C'est une erreur provenant d'une faute d'impression du commentaire du *Tseu che t'ong kien kang mou* 資治通鑑綱目, *tcheng pien*, k. 13, 3 b qui donne la leçon : 杜力切 *t(ou+l)i = ti*.

⁵ Lieou Yen, originaire de Kouei-ki, est cité par le *San kouo tche* (*Wou tche*, k. 8, 4 a), comme un des officiers de Tchou Fou, *ts'eu-che* de Kiao-tcheou à la fin des Han. Il n'est pas autrement connu.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

peur que les voisins ne doutent (de mes intentions) et n'empêchent mes troupes de passer. Vous avez un génie égal pour la paix et pour la guerre. Maintenant je désire que vous les convainquiez. Que ferais-je si Ling-ling ¹ et Kouei-yang ² leur barrent la route ?

Meou-tseu dit :

« J'ai été admis au ratelier, et aux couvertures et à l'écurie (du gouverneur), j'ai été reçu en sa présence bien des jours ; les héros sacrifiaient leur vie : il faut se hâter de les imiter.

Alors il le pressa de l'envoyer. Mais sa mère étant morte, il ne partit pas. Longtemps il y réfléchit : c'était pour son éloquence qu'il avait reçu ces ordres ; le monde était dans la confusion ; ce n'était pas une époque où se rendre célèbre. Il dit en soupirant :

« Oh ! le *Laissez la sainteté, abandonnez la science* de Lao-tseu ³ ! Celui qui cultive son moi et garde le principe fondamental, toutes choses ne prévalent pas contre sa volonté ; le monde entier ne détruira pas son bonheur ; il n'est pas le sujet du Fils du Ciel ; il n'est pas l'ami des seigneurs ; c'est pourquoi on peut le considérer comme noble ⁴.

Alors il s'appliqua à la doctrine du Buddha ; en même temps il étudia à fond les cinq mille mots de Lao-tseu ⁵. Il se

¹ Aujourd'hui Yong-tcheou, sur le haut Siang-kiang, dans le Sud de la province de Hou-nan sur la route de Wou-tch'ong à Kouei-lin.

² Aujourd'hui Tch'en-tcheou, dans le Hou-nan aux confins du Kouang-tong, sur une route secondaire menant de Yin-tcheou (sur la grande route de Canton à Kieou-kiang), à Hiang au Nord de Yong-tcheou (sur la route de Kouei-lin à Wou-tch'ang).

³ *Tao tō king*, k. 1, § 8.

⁴ Ces dernières phrases se retrouvent presque textuellement dans le commentaire de *Tao tō king* attribué à Ho-chang Kong (k. 2, § 75). Ce fait est assez intéressant pour l'histoire de ce commentaire de Lao-tseu, car il semblerait prouver que le texte moderne, qui est généralement considéré comme un faux de l'époque des T'ang, n'est pas entièrement apocryphe et qu'en partie au moins il se compose de fragments beaucoup plus anciens.

⁵ Il s'agit du *Tao tō king* qui est décrit un peu plus loin (6. 5 a). C'était certainement un des textes favoris de Meou-tseu. C'est, avec le *Louen yu* et le *Che ki*, celui dont les citations sont le plus fréquentes ; dans ce traité assez court, j'en ai relevé quinze passages ; il pourrait s'en rencontrer d'autres qui m'ont échappé.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

nourrissait de la Perfection Mystérieuse ¹ (comme on fait de vin et de soupe ; il jouait des cinq classiques comme on fait d'un luth ou d'un orgue. Parmi la foule du peuple, beaucoup de gens se moquaient de lui sous prétexte qu'il tournait le dos aux Cinq Classiques et penchait vers les doctrines hétérodoxes. Discuter avec eux, était contraire au Tao ; les réduire au silence, était impossible. C'est pourquoi, entre son pinceau et son écritoire, (il lit un livre) citant les paroles des sages et des saints et les expliquant ; et il appela (ce traité) le *Li kan* de Meou-tseu.

Les événements racontés dans cette préface peuvent être datés avec précision. Tche Jong en effet est bien connu, et M. Pelliot a traduit, d'après le p.103 *Heou Han chou*, un passage de sa biographie relatif à l'érection d'un stūpa ². L'assassinat du préfet de Yu-tchang est relaté par le *Heou Han chou* et avec plus de détails par le *San kouo tche* que le *Heou Han chou* n'a guère fait que copier en l'abrégeant. En rapprochant quelques passages des données de notre préface, l'ensemble s'éclaire et on peut reconstituer assez bien cette aventure.

Tche-Jong 笮蝠, une des créatures de Tao K'ien, le *mou* de Siu ³, qui l'avait chargé de la direction des transports des grains sur le Canal impérial dans les trois commanderies de Kouang-ling, Hia-p'ei et P'eng-tch'eng ⁴, chassé de cette dernière ville par Ts'ao Ts'ao

¹ C'est-à-dire du Tao, dont l'expression Hiuan-miao et une des qualifications.

² [B. E. F. E.-O., VI, \(1906\), 395.](#)

³ Le tcheou de Siu comprenait approximativement la partie du Kiang-sou actuel qui est située au Nord de Yang-tseu kiang, avec les parties avoisinantes des provinces modernes du Ngan-houei et du Chan-tong. Tao K'ien s'était organisé dans cette région une véritable principauté qu'il réussit à maintenir en paix pendant plusieurs années au milieu des troubles. Il se comportait en véritable souverain, nommant de sa propre autorité les fonctionnaires de toutes sortes, même dans les tcheou voisins du sien, comme Lieou Pei qu'il nomma *t'seu-che* de Yu en 194, bien qu'un certain Kouo Kong eût déjà reçu ce titre de l'empereur ; envoyant non l'impôt, mais le tribut à la cour. En 193, l'empereur Hien lui donna le titre de *mou* du *tcheou* de Siu, général pacificateur de l'Orient, ce qui le confirmait officiellement dans sa situation. (*Heou Han chou* k. 113, 5 b, dit simplement au début des Bonnets Jaunes ; *Tseu che t'ong kien, tcheng pien*, k. 60, 8 b.).

⁴ Actuellement Kiang-tou, dans la préfecture de Yang-tcheou ; P'ei-tcheou, dans la préfecture de Siu-tcheou ; Tong-chan hien, dans la même préfecture. Ce sont ces trois villes qui commandent le canal impérial pendant sa traversée du Kiang-sou. Tche Jong

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

en 193 et ne se sentant plus en sûreté après la mort de son protecteur (194), prit peur, et, emmenant tous ses partisans, quelque dix mille personnes, hommes et femmes et trois mille cavaliers, s'enfuit à Kouang-ling dont le préfet le reçut très bien. Il en profita pour le faire tuer au milieu d'un festin, et s'empara de sa ville ; puis il enleva la ville de Yu-tchang ¹ au sud du lac Po-yang, tua le préfet Tchou Hao 朱皓 et s'installa à sa place ². Or ce préfet de Yu-tchang était (d'après le *Meou-tseu*) le frère cadet du *mou* de Kiao-tcheou, Tchou Fou 朱符 ³ p.104 qui voulut aussitôt venger sa mort et envoya un de ses officiers, Lieou Yen, qui était du même village que lui, contre Tche Jong. Tchou Fou et Tchou Hao étaient les fils d'un ancien *ts'eu-che* de Kiao-tche, Tchou Tsouen, qui avait gouverné ce pays de 181-184 ⁴, c'est-à-dire probablement vers l'époque où Meou-tseu y arriva avec sa mère, et il est possible qu'il ait eu des obligations spéciales envers cette famille. Tchou Tsouen était alors revenu à la cour et portait le titre de *ta-sseu-nong*. Quoi qu'il en soit Tchou Fou lui demanda d'accompagner l'expédition contre Tche Jong. Le chemin était long en effet de Nan-hai à Yu-

semble avoir résidé dans la partie Nord du Kiang-sou où il aurait construit son stūpa. La possibilité de préciser aurait un certain intérêt pour l'histoire de la diffusion du bouddhisme.

¹ Aujourd'hui Nan-tch'ang, capitale du Kiang-si.

² *Heou Han chou*, k. 103, 5 b.

³ Le *Meou-tseu li kan* ne donne pas le nom du *mou* de Kiao-tcheou. Mais nous savons par un rapport de Sie Tsong, préfet de Ho-p'ou (Lei-tcheou) sous Ta ti des Wou, qu'un certain Tchou Fou avait été anciennement (les dates ne sont pas données) *ts'eu-che* de Kiao-tcheou et qu'on lui reprochait d'avoir distribué les postes de sa province à des gens de son pays, Yu Pao, Lieou Yen et d'autres qui avaient commis des exactions sans nombre (*San kouo tche*, *Wou tche*, k. 8, 4 a). La mention de Lieou Yen prouve qu'il faut l'identifier avec le gouverneur auquel *Meou-tseu* fait allusion. Yuan Yuan dans son *Kouang-tong t'ong tche* (k. 10, 13 a), place son gouvernement pendant la période *kien-ngan* (196-220), mais comme il renvoie seulement au passage de *Wou tche* cité ci-dessus, qui ne date pas, ce n'est qu'une hypothèse de sa part. Le *Kouang-tcheou fou tche* de Houang Tso des Ming auquel renvoie aussi Yuan Yuan, plaçait la nomination de Tchou Fou pendant la période *tch'ou-p'ing* (190-195), ce qui est vraisemblable, mais je ne sais sur quoi il se fondait pour choisir cette date. En tous cas la préface de Meou-tseu prouve qu'il était déjà en fonctions en 194-195. Il fut chassé par une révolte et remplacé par Tchou Tsin (*Wou-tche*, k. 4, 4 a-b) lequel était déjà en fonctions en 201 (*Wou-tche*, k. 1, 47 b).

Pour la filiation de Tchou Fou, il n'est dit nulle part qu'il fût le fils de Tchou Tsouen, mais le *Meou-tseu* le déclare frère aîné de Tchou Hao, lequel était réellement fils de Tchou Tsouen (*Heou Han chou*, k. 101, 6 a)

⁴ *Heou Han chou*, k. 101, 4 a. Tchou Tsouen, Tchou Fou, Lieou Yen, etc. étaient tous originaires du Kouei-ki.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

tchang et il fallait traverser le territoire de deux commanderies qui ne dépendaient pas du Kiao-tcheou, Ling-ling et Kouei-yang ¹ ; Meou-tseu devait aller en ambassadeur auprès des préfets les persuader de laisser passer les troupes de Tchou Fou sans combattre. Je ne sais si l'expédition fut réellement envoyée. La mort de la mère de Meou-tseu l'empêcha de l'accompagner, et il n'est pas question de Lieou Yen dans l'histoire de la chute de Tche Jong.

À la même époque en effet Tche Jong succombait devant un ennemi beaucoup plus proche, le *ts'eu-che* de Yang, Lieou Yeou 劉繇, qui chassé de la partie septentrionale de son gouvernement, cherchait refuge au sud du Yang-tseu. Lieou Yeou avait été spécialement envoyé pour reconquérir cette province révoltée : la vallée de la rivière Han et le pays au sud de la rivière Houai étaient occupés par Yuan Chou, et la région située au nord du Yang-tseu par Wou King 吳景, préfet de Tan-yang ², et Souen Fen 孫費, l'un beau-père et l'autre neveu de Souen Kien 孫堅, le préfet de Tch'ang-cha qui venait d'être p.105 tué dans une campagne contre Lieou Piao, le gouverneur du King. Il n'osa pas attaquer de front Yuan Chou et résolut de passer au sud du fleuve. Wou King et Souen Fen, qui essayèrent de lui barrer le passage à Kiu-ngo, furent battus par deux de ses lieutenants ; leur territoire fut occupé et à la suite de cette victoire, la cour accorda à Lieou Yeou le titre de *mou*. Cependant les vaincus s'étaient enfuis auprès de Yuan Chou, où Souen Fen retrouva un cousin, Souen Ts'ö 孫策, qui venait d'entrer

¹ Il est à remarquer que ces deux commanderies ne sont ni l'une ni l'autre sur la grand route actuelle de Canton (Nan-hai) à Nan-tch'ang (Yu-tchang), qui remonte le Pei-kiang, franchit le Mei-ling, passe à Nan-ngan et descend ensuite le Kia-kiang jusqu'au lac Po-yang, non loin duquel se trouvait Yu-tchang. Mais cette route n'existait pas encore à cette époque. La région de Canton était en effet fort mal rattachée au reste de la Chine : jusqu'à la fin du I^{er} siècle, il n'y avait pas de route du tout, et le tribut des provinces méridionales était transporté par mer en longeant les côtes jusqu'à l'embouchure du Yang-tseu kiang. C'est seulement en 85 ou 84 que sur un rapport du *ta-sseu-nong* Tcheng Hong, « on créa une route des montagnes passant par Ling-ling et Kouei-yang ; encore aujourd'hui c'est la route communément suivie » (*Heou Han chou*, k. 63, 7 a). C'est probablement par là qu'était passée l'expédition contre le Nan-yue sous Wou ti, deux siècles plus tôt.

² Aujourd'hui Tan-yang hien dans la préfecture de Tchen-kiang (Kiang-sou).

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

au service de Yuan Chou ¹. Celui-ci, se voyant ainsi renforcé, jugea l'occasion favorable : il envoya Souen Ts'ö contre les officiers de Lieou Yeou qui furent mis en déroute, et s'arrogea, de sa propre autorité, le titre de *ts'eu-che* de Yang. Pendant ce temps Lieou Yeou avait dû s'enfuir à Tan-t'ou 丹徒, puis se sentant serré de près par Souen Ts'ö, il passa au sud de la rivière Sou et vint camper à P'eng-ts'ö, menaçant ainsi Yu-tchang. Il se heurta alors à Tche Jong et fut repoussé ; mais il revint à la charge et dans un second combat, écrasa complètement Tche Jong qui s'enfuit presque seul dans les montagnes et fut bientôt après massacré. Lieou Yeou occupa alors à son tour la ville de Yu-tchang que sa victoire lui avait livrée, mais il ne profita pas longtemps de son succès, car il mourut cette même année (195) ².

Ainsi l'assassinat du préfet de Yu-tchang se place en 194, ou au plus tard 195. À cette époque Meou-tseu ne s'était pas encore converti au bouddhisme, et il s'était toujours montré confucianiste orthodoxe. Ce n'est qu'après ces événements qu'il « s'appliqua à l'étude de la doctrine du Buddha », et qu'il composa le traité qui porte son nom. L'examen de l'ouvrage lui-même montre qu'il fut écrit notablement plus tard.

En lisant attentivement le premier article du *Meou-tseu*, on reconnaît que la biographie du Buddha qui y est donnée en cinq ou six lignes, est inspirée du *Fo chouo t'ai tseu jouei ying pen k'i king* 佛說太子瑞應本起經. Sa transcription des noms propres est la même : c'est ainsi qu'il écrit le nom du cheval Kaṇṭhaka par les caractères 健陟 comme ce sūtra, tandis que le *Sieou hing pen k'i king* 修行本起經, qui lui est antérieur, écrivait 鞞特. La date qu'il donne pour la fuite du bodhisattva, 8^e jour du 4^e mois, est également spéciale au *T'ai tseu jouei ying pen k'i king* : le *Sieou hing pen k'i king*

¹ Souen Ts'ö avait quatorze ans quand il entra au service de Yuan Chou, malgré les efforts de Lieou Pei pour le retenir. Voyez l'anecdote du *Yu lin* dans le *Yin yun siao chouo* 殷芸小說, ap. 續談助, k. 4, 21 b, (*Che wan kuan leou ts'ong chou* 十萬卷樓叢書). Lieou Yu-tcheou est un surnom de Lieou (Pei), nommé *ts'eu-che* du tcheou de Yu par Tao K'ien en 194.

² *Wou-tche*, k. 1, 2 a-4 a ; k. 4, 1 b.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

écrit le 7^e jour du 4^e mois. Le fait est d'autant plus intéressant que cette date n'est pas une simple transcription d'une date hindoue, mais un essai de calcul suivant le calendrier chinois. Il est vrai que ces transcriptions et cette date pourraient ^{p.106} provenir de la traduction du *Tai tseu jouei ying pen k'i king* faite à Lo-yang dans les dernières années du II^e siècle par K'ang Mong-siang 康孟祥, traduction perdue aujourd'hui ¹. Mais cette hypothèse ne rendrait pas compte de la façon dont le texte du *Meou-tseu* suit celui du *T'ai tseu jouei ying pen k'i king* : en réalité la biographie du Buddha est formée de quelques phrases extraites de ce sūtra et mises bout à bout ; voici à titre d'exemple quelques passages ; j'appelle A le *Meou-tseu* et B le *T'ai tseu jouei ying pen k'i king* :

- 1° A 1 b. 6: 其日王家青夜亦產一兒. 廊中白馬亦乳白駒
B k. 上, 38 a: 以王家青夜, 復生蒼頭. 廊中生白駒, 及
A) 奴曰車匿, 馬曰捷陟. 王常使車匿侍從.
B) 黃羊子奴曰車匿, 馬曰捷陟. 王復常使隨太子.
- 2° A 1 b. 7: 年十七, 王爲納妃.
B 38, b. 8: 太子至年十七, 王爲納妃.
- 3° A 1 b. 9: 至十九年四月八日, 夜半, 呼車匿, 勒捷
B 38 b. 16: 至十九年四月八日, [39 a. 2] 夜其過半, 卽呼車匿, 徐令鞍馬
陟跨之. 鬼神捧舉飛, 出宮明日廓然不知
囊裳跨之, 卽使鬼神捧舉馬足, 出宮城明日宮中騷動不知太子
所在.
所在.

On voit que ces phrases du *Meou-tseu* ne sont à peu de chose près qu'une copie du *Tai tseu jouei ying pen k'i king* ². Or ce sūtra fut traduit par Tche K'ien 支謙 pendant la période *kouang-wou* des Wou (222-

¹ *Li tai san pao ki*, k. 4, 33 b.

² Cette utilisation du *T'ai tseu jouei ying pen k'i king* est un fait intéressant. C'est un texte traduit dans le royaume de Wou ; tout ce que nous savons de la biographie de *Meou-tseu* le montre vivant dans l'extrême Sud de la Chine. Sa conversion semble coïncider avec l'apparition des premiers missionnaires et des premiers traducteurs au sud du fleuve Bleu. Il est à noter du reste que le bouddhisme semble s'être infiltré aussi par mer dans cette région : K'ang Seng-houei fit un séjour au Kiao-tche (cf. Chavannes, *Seng-houei*, [T'oung-pao](#), 1909, 200) ; et il y rencontra peut-être *Meou-tseu*. En tous cas, dans ce lieu, il existait certainement une communauté bouddhique au début du III^e siècle, au moins parmi les commerçants étrangers, car nous voyons K'ang Seng-houei s'y faire moine après la mort de ses parents ; son ordination même suppose la présence de trois moines au moins, et en même temps de fidèles pour les entretenir ; la région devait donc être un centre de diffusion du bouddhisme.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

228) ¹. Le *Meou-tseu li kan* doit donc être reporté au second quart du III^e siècle.

Le *Meou-tseu* nous est parvenu dans une collection de la fin du IV^e siècle, le *Hong ming tsi*, composé par Seng-yeou. Celui-ci l'avait extrait d'une collection un peu antérieure, le *Fa louen* 法論 composé par le *tchong-chou che-lang* Lou Tch'eng 陸澄 sur l'ordre de l'empereur Ming des Song (465-473). Il semble que l'ouvrage soit resté absolument inconnu depuis composition jusqu'à son incorporation au *Fa louen*. p.107

On demanda :

— Comment, en cette terre de Chine, entendit-on parler pour la première fois de la doctrine du Buddha ?

Meou-tseu répondit :

— Autrefois l'empereur Hiao-ming vit en rêve un dieu dont le corps avait l'éclat de soleil, qui volait dans sa chambre ; et il en fut tout réjoui. Le lendemain, il interrogea ses fonctionnaires :

— Quel dieu est-ce ?

Le savant Fou Yi dit :

— Votre sujet a entendu dire que dans l'Inde, il y a quelqu'un qui a obtenu le Tao et qu'on appelle Buddha ; il vole dans l'air, son corps a l'éclat de soleil. Ce doit être ce dieu.

Alors l'empereur, ayant compris, envoya dix-huit personnes dont le *tchong-lang* Ts'ai Yin ², le *yu-lin-lang-tchong* Ts'in King, et le *po-che ti-tseu* Wang Tsouen dans le pays des Grands Yue-tche. Ils écrivirent le *Sūtra en 42 articles* qui est conservé au quatorzième entrecolonnement de la chambre de

¹ *Tch'ou san tsang k'i tsi*, k. 12, 69 a, 13.

² Var. éd. Song : l'ambassadeur Tchang K'ien 使者張騫. — Le commentaire du *Che chouo sin yu* citant ce passage, supprime complètement le nom du premier ambassadeur et ne donne que les noms des deux derniers.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Pierre du Lan-t'ai ¹. Puis on éleva un monastère ² en dehors de la ^{p.108} porte Si-yong ³ de Lo-yang ; on peignit sur ses murs mille chars et dix mille cavaliers qui faisaient trois fois le tour d'un stūpa. De plus, à la Terrasse Ts'ing-leang du Palais Méridional ⁴ et au-dessus de la porte K'ai-yang tch'eng ⁵, on

¹ Le Lan-t'ai était à la fois la bibliothèque et les archives du Palais au début des Han Occidentaux : Pan Kou, l'auteur du *Ts'ien Han chou*, et Fou Yi, qui expliqua le songe de l'empereur Ming, furent tous deux ensemble *lan-t'ai ling-che* dans le dernier quart du 1er siècle (sur ce titre, voyez [Chavannes, T'oung-pao, 1906, p. 218](#), n. 1). Mais dès avant cette époque on avait dû lui adjoindre d'autres locaux pour contenir les archives, et au temps de l'empereur Ho (89-107), le Lan-t'ai, le Hong-tou et le Tong-kouan étant devenus insuffisants, on dut les agrandir considérablement (*Souei chou*, k. 49, 1 b). — La chambre de Pierre du Lan-t'ai est également citée comme lieu d'archives (*Heou Han chou*, k. 109, 上, 1. a).

² Le nom du monastère n'est pas donné, mais la situation topographique ne permet pas de douter qu'il s'agisse de Po-ma sseu. Cf. ci-dessous *Chouei king tchou* et *Lo-yang k'ie lan ki*. — Il est remarquable que le texte le plus ancien qui relate la fondation du Po-ma sseu ne fasse aucune allusion au Hong-lou-sseu ; une tradition postérieure prétend que le Po-ma sseu n'est autre que l'ancien Hong-lou-sseu (bâtiment public destiné au logement des ambassadeurs étrangers) désaffecté pour Kāçyapa Mātaṅga et Tchou Fa-lan. Le commentaire du *Tseu che t'ong kien*, *tcheng pien*, k. 95 s. a. 335, rapporte cette tradition en ces termes : « Sous les Han, au début les bâtiments publics étaient appelés sseu. Quand sous les Han Postérieurs, des bonzes apportèrent d'Occident des sūtras sur un cheval blanc, on les logea d'abord au Hong-lou-sseu ; ensuite on changea le nom tout en gardant ce mot sseu, et on l'appela Po-ma sseu. Un ouvrage moderne, le *Teng kou-wen* (k. 9, 1 a) qui date de la période *kouang-siu* donne une version détaillée d'après un certain Che Lin-yen que je ne connais pas :

« Che Lin-yen dit : « Depuis les Han, les bureaux des neuf secrétariats 九卿 étaient nommés sseu. Le Hong-tou-sseu en était un ; il servait primitivement à loger les hôtes étrangers. Au temps de l'empereur Ming, Kāçyapa Mātaṅga et Tchou Fa-lan vinrent du Si-yu en apportant les sūtras sur un cheval blanc ; à leur arrivée, ils furent logés au Hong-lou-sseu. Après leur mort, leur cadavre ne se décomposa pas ; et comme il était conservé dans le (Hong-lou-)sseu, on en fit une demeure bouddhique : c'est le Po-ma sseu de Lo-yang. Telle est l'origine du nom de sseu appliqué aux habitations de moines. »

Au XII^e siècle, Tsan-ning semble avoir connu cette tradition, mais sans l'adopter :

« Quand Kāçyapa Mātaṅga et Tchou Fa-lan eurent vaincu (les *tao-che*), l'empereur Ming fut très content. D'abord, il les avait traités suivant les rites des hôtes, au Hong-lou-sseu. Le Hong-lou-sseu était le logement des hôtes étrangers. Alors il ordonna de choisir spécialement (un emplacement) en dehors de la porte Si-yong de Lo-yang pour y bâtir un ermitage ; et comme ils avaient apporté leurs rouleaux de sūtras sur un cheval blanc, il lui donna le titre de monastère de Cheval Blanc. »

(*Seng che lio* 僧史略, k. i, 8 a, éd. Tōkyō Hantenkyō-sha, 1883).

³ C'était la deuxième, en partant du sud, des quatre portes de la face ouest de la ville. (*Lo-yang k'ie-lan ki*, p. 2 a. 3 b).

⁴ Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur cette terrasse.

⁵ La porte K'ai-yang tch'eng était la porte Est de la face Sud de la ville. « Au début lorsque Kouang-wou ti des Han transféra la capitale à Lo-yang, on fit cette porte. Comme elle était à peine achevée, et n'avait pas encore reçu de nom, soudain, une nuit, une colonne s'en vint d'elle-même sur le haut de la tour. Dans le district de K'ai-yang de la commanderie de Lang-ya, on dit ensuite : « une colonne de la porte méridionale s'étant envolée, des envoyés impériaux allèrent lui sacrifier ». Par suite, on donna à cette porte le nom de K'ai-yang, et les Wei ni les Tsin ne le modifièrent pas, non plus que Kao-tsou (des Yuan Wei) ». *Lo-yang k'ie-lan ki*, p. 2 a, 3 b).

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

fit des statues du Buddha. L'empereur Ming à cette époque faisait construire son tombeau qui est appelé Hien-tsie ¹ : on plaça également une statue de Buddha au-dessus. En ce temps-là, le pays était prospère, le peuple était calme, les Barbares les plus lointains respectaient la justice. C'est de là que l'étude (de la religion) s'est répandue.

@

¹ Le *Hien tsie ling* était la tombe de l'empereur Ming. Il la construisit la 14e année *yong-p'ing* (71), d'après le *Tong-kouan Han ki*, k. 2, 5 a (éd. Wou-ying tien). La description que nous en a laissée cet ouvrage ne mentionne pas de statue du Buddha. — On sait que le *Tong-kouan Han ki* est perdu aujourd'hui ; l'édition du Wou-ying tien n'est qu'une reconstitution, principalement d'après le *Yong-lo ta tien*.

III. — Wou Chou

@

Le *Wou chou* est l'histoire officielle du royaume de Wou composée sous cette dynastie même par ordre impérial. Le *Souei chou* l'attribue à Wei Yao 韋曜, ce qui n'est pas tout à fait exact. En 251 Ta-ti avait ordonné à Ting Feou et à Hiang Tsiun de composer le *Wou chou*, mais ils manquaient des capacités nécessaires à des historiens et leur ouvrage fut jugé peu satisfaisant. Chao-ti (252-257) chargea plus tard Wei Yao, Sie Ying, Leang Kouang ¹ et Houa Ho de composer une nouvelle histoire. Mais Tcheou Chao et Leang Kouang moururent avant son achèvement, et Sie Ying fut banni pour une faute, de sorte que Wei Chao et Houa Ho continuèrent seuls ². p.109 Wei Yao n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, car lorsqu'en 273, il fut condamné à mort par le dernier empereur des Wou, il demanda en vain qu'on lui permît d'achever son livre avant de mourir ; l'empereur ne l'y autorisa pas ³. Houa Ho resté seul trouva la tâche trop lourde et demanda des collaborateurs ; l'empereur fit revenir Sie Ying qui devint historien de gauche.

Le *Wou chou* était primitivement en 55 *kiuan*, et resta complet jusqu'aux Leang ; mais au cours du VI^e siècle, la plus grande partie s'en perdit et le *Souei chou* n'en connaît plus que 25 *kiuan* ⁴ ; ceux-ci durèrent plus longtemps et semblent avoir existé jusque sous les Song ; aujourd'hui ils ont également disparu, et le *Wou chou* n'est plus connu que par des citations heureusement assez nombreuses qu'en font les commentaires du *San kouo tche*, du *Wen siuan* 文選, du *Heou Han chou*, etc.

La rédaction définitive de cet ouvrage se fit dans le troisième quart du III^e siècle. Il était important de préciser cette date, car elle rend suspect le passage relatif à l'introduction du bouddhisme où est

¹ Il s'agit évidemment de Souen Leang. Mais on l'appelle d'ordinaire Fei-ti.

² *San kouo tche*, *Wou tche*, k. 8, 5 b.-6 a.

³ *Wou tche*, k. 20. 5 a-b.

⁴ *Souei chou*, k. 33, 1 b.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

mentionné un temple fondé sous Houei-ti des Ts'in (290-306). D'autre part, ce passage est apparenté de très près à un autre livre, le *Han fa nei tchouan* ; les dates, les noms des personnages cités, ambassadeurs et *tao-che*, sont identiques ; de plus, il y a des phrases entières qui se retrouvent également dans les deux textes. Il sera donc nécessaire avant de les utiliser, d'examiner si l'un n'est pas la source de l'autre.

Siu tsi kou kin Fo Tao louen heng, page 34, a 11 ¹.

« Le maître de Wou, Souen K'iuan demanda au *chang-chou-ling* K'an Ts'ö marquis de Tou kiang :

— Depuis que l'empereur Ming des Han rêva d'un dieu et ^{p.110} envoya le *tchong-lang* Ts'ai Yin 蔡愔 et quelques autres dans le Si-yu pour s'enquérir de la religion du Buddha, jusqu'aujourd'hui, combien cela fait-il d'années ?

(K'an) Ts'ö répondit :

— Depuis la 10^e année *yong-p'ing* (67 jusqu'à la 4^e année *tch'e-wou* (240), en tout il y a 170 ans ².

Le maître de Wou reprit :

¹ Les autres textes nous fournissent une version qui n'est visiblement qu'un abrégé de celle-ci. En voici la traduction d'après le *Tsi kou kin Fo Tao louen heng*, k. 1, 2 b.

« (Le maître de Wou) demanda au *chang-chou-ling* K'an Ts'ö :

— Depuis Ming-ti des Han, combien y a-t-il d'années ? Puisque la religion du Buddha est entrée depuis longtemps en Chine, pour quelle raison est-ce seulement maintenant qu'elle parvient à l'est du Fleuve ? »

Ts'ö répondit :

— Depuis la 10^e année *yong-p'ing* (67) où la Loi du Buddha arriva pour la première fois, jusqu'à cette année qui est la 4^e année *tch'e-wou* (240), il y a en tout 170 ans. Au début, la 14^e année *yong-p'ing* (71), quand les *tao-che* des Cinq pics et (Kāçyapa) Mātaṅga subirent une épreuve, les *tao-che* furent vaincus, les *tao-che* du pic Méridional, Siu Chan-sin, Fei Chou-ts'ai se suicidèrent de désespoir au milieu de l'assemblée. Leurs disciples retournèrent les enterrer au pic Méridional. Comme ceux qui n'avaient pas assisté (à cette discussion) ne furent pas autorisés à se faire moine, il n'y eut personne pour répandre la religion. Ensuite le gouvernement s'affaiblit, les guerres deviennent incessantes ; c'est maintenant seulement, après nombre d'années qu'elle peut commencer à prospérer. »

On voit de suite en comparant les deux textes que ce dernier est abrégé du premier ; ainsi il réunit en une seule les deux premières questions de l'empereur, ce qui les rend absurdes. Tous deux sont également apparentés au *Han fa nei tchouan*.

² En réalité 174 ans.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

— Puisqu'il y a si longtemps que la religion du Buddha est entrée en Chine, pour quelle raison est-ce maintenant seulement qu'elle arrive à l'Est du Fleuve ?

(K'an) Ts'ö répondit :

— La 14^e année *yong-p'ing* (71) de l'empereur Ming des Han, le *tao-che* du pic Méridional, Siu Chan-sin, à son jour d'audience ¹, avec les *tao-che* des temples de tous les pics, présenta un rapport demandant d'être éprouvé avec les maîtres de la Loi d'Occident Kāçyapa Mātańga et Tchou Fa-lan ². Or, dès que la religion du Buddha était arrivée à Lo-yang, l'empereur Ming des Han avait fondé deux monastères, le Po-ma-sseu et le Hing-cheng-sseu 興聖寺 ³ ; les maîtres de la Loi, Mātańga et Tchou Fa-lan avaient traduit des sūtras ; pour la 1^{re} fois en Chine on put lire (les sūtras) ; les *tao-che* n'ayant pas compris la vraie Loi, n'en sachant pas la profondeur, présentèrent un rapport demandant à être éprouvés. L'empereur Ming leur donna l'autorisation ⁴. Le 15^e jour du 1^{er} mois, les *tao-che* du pic Méridional élevèrent un autel à la porte sud de Po-ma-sseu ⁵. Ils y placèrent leur loi, le Ling pao king 靈寶經, et y mirent le feu. Alors par la force de la vraie Loi, les livres taoïstes furent complètement brûlés, et il n'en resta rien ; puis tous leurs arts magiques, ils devinrent incapables de les pratiquer. Les *tao-che* furent très mortifiés ⁶ ; Siu Chan-sin, Chou Fei-ts'ai du pic Méridional se suicidèrent au milieu de l'assemblée ⁷. Quant aux autres *tao-che*, l'empereur Ming les envoya dans leurs montagnes. À cette époque, ceux qui n'avaient pas eux-mêmes entendu les

¹ Cf. *Han fa nei tchouan*, page 31 a, 10.

² Cf. *ibid.*, 13.

³ C'est un anachronisme flagrant : le Hing-cheng-sseu fut fondé sous l'empereur Houei-ti (299-306) de Tsin (*Che-kia fang tche*, k. 2, 107 b). Ce monastère est aussi mentionné au *Han fa nei tchouan*.

⁴ Cf. *Han fa nei tchouan*, 31 a, 11-12.

⁵ Cf. *ibid.*, 32 a 8.

⁶ Cf. *ibid.*, 32 b, 33 a.

⁷ Cf. *ibid.*, 33 a, 14-15.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

maîtres de la Loi dire la Loi, ne furent pas autorisés à se faire moines ¹. Alors il n'y eut pas d'hommes pour prêcher et répandre (la religion). Ensuite le gouvernement s'affaiblit, les guerres devinrent incessantes : c'est pourquoi en 170 ans, la Loi du Buddha n'a pas pénétré (jusqu'ici) ².

@

¹ Cette phrase se retrouve dans le *Han fa nei tchouan* (*ibid.* 33 b) ; mais elle s'applique seulement aux *tao-che* du pic Méridional.

² Les passages qui suivent ne se rapportent plus du tout à l'histoire de l'ambassade de Ming-ti : c'est une discussion sur les mérites respectifs du Buddha, de Lao-tseu et de Confucius. Là encore les rapports avec le *Han fa nei tchouan* sont nombreux.

IV. — Houa Hou king

@

p.111 Le *Houa Hou king* de Wang Feou fut composé entre 305 et 310. Sur son histoire, je renvoie à [Chavannes, *Les Pays d'Occident d'après le Wei-lïo* \(T'oung-pao, 1906, p. 539 sqq.\)](#) et Pelliot ([B. E. F. E.-O., II, \(1902\), 318 sqq.](#), et [VI \(1906\), 379 sqq.](#)). — Cet ouvrage est perdu, mais une quinzaine de passages en ont été conservés dans le *Siao tao louen* composé en 570, par Tchen Louan.

« Kāçyapa bodhisattva ¹ dit :

— Cinq cents ans après le nirvāṇa du Tathāgata, j'irai en Orient, et je donnerai le Tao 道 à Han-p'ing-tseu : en plein jour il montera au ciel. Deux cents ans plus tard, je donnerai le Tao à Tchang Ling. Deux cents ans encore, et je donnerai le Tao à Kien-p'ing tseu. Encore deux cents ans, et je donnerai le Tao à Wou Che ². Ensuite, à la fin des Han, il y aura de l'anarchie et on ne respectera plus mon Tao. Alors la 7^e année *yong-p'ing* (64), *kia-tseu* l'étoile Chou apparaîtra dans la région occidentale, le soir. L'empereur Ming rêvera d'un dieu d'or haut d'une toise et six pieds, dont le cou aura l'éclat du soleil. Au matin, il interrogera ses fonctionnaires, et Fou Yi dira : « Le prince héritier du roi des Hou de la région occidentale, ayant obtenu le Tao, est surnommé Buddha. » « L'empereur Ming ayant envoyé Tchang k'ien 張騫 et d'autres à la recherche des

¹ Dans la théorie du *Houa Hou king*, telle qu'on peut la dégager des fragments cités par le *Siao tao louen*, Lao-tseu, au temps de Buddha, descendit en ce monde sous le nom de Kāçyapa afin de protéger le Buddha (*Kouang hong ming tsi*, k. 9, 48 a 12-15 ; 48 b. 4 ; *Pien tcheng louen*, k. 6, 6 a. 1).

² De ces quatre personnages. Tchang Tao-ling est bien connu ; mais je ne sais qui sont les trois autres. Il y a un devin de la fin des Wei qui s'appelle Tchou Kien-p'ing ; c'est peut-être de lui qu'il s'agit ici (cf. *Wei tche*, k. 29, 4 b). La chronologie de ce passage est tout à fait fantaisiste : le *Houa Hou king* plaçait l'illumination du Buddha sous le roi Tchouang qui a régné de 696 à 681 (*Kouang hong ming tsi*, k. 9, 48 b 4) et de cette date à l'empereur Ming, il n'y a pas onze cents ans, mais six siècles et demi. Les anachronismes sont du reste constants dans cet ouvrage : il suppose une période de sept cents ans entre le début des Tcheou que la chronologie traditionnelle place en 1122 et le roi Yeou qui règne de 781 à 770 (*Kouang hong ming tsi*, k. 9, 45 a, 13) ; non content d'attribuer un nien-hao au roi Tchouang des Tcheou, il place pendant son règne une année *p'ing-chen*, ce qui est faux (*Ibid.*, k. 9, 4 b 4), etc.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

sources du Ho, ceux-ci, après avoir traversé trente-six royaumes, arriveront à Çrāvastī ; comme le Buddha sera déjà entré dans le nirvāṇa, ils écriront 66.000 mots de sūtras ; la 18^e année (75) ils reviendront ».

V. — Heou Han ki

@

Le *Heou Han ki* de Yuan Hong 袁宏 (328-376) est suffisamment connu. L'édition moderne est assez médiocre, au moins pour ce passage ; et il est p.112 nécessaire de la corriger à l'aide du *Heou Han chou* qui cite ce passage, mais incomplet. Voici d'abord le texte tel qu'il me semble devoir être rétabli et tel que je l'ai traduit ci-dessous ¹ :

初⁽¹⁾ 帝夢見金人長大。項⁽²⁾ 有日月⁽³⁾ 光。以問群臣。或曰。西方有神。其名曰佛。其⁽⁴⁾ 形長大。陛⁽⁵⁾ 下所夢得無是乎。於是遣使天竺問其道術。遂⁽⁶⁾ 於中國而圖其形像焉。

« Au début, l'empereur Ming vit en rêve un homme d'or de haute taille dont le sommet du crâne avait l'éclat du soleil et de la lune. Il interrogea ses ministres ; quelqu'un d'entre eux lui dit :

— Dans la région occidentale, il y a un dieu appelé Buddha dont la taille est très grande. Ne serait-ce pas lui dont Votre Majesté a rêvé ?

Alors l'Empereur envoya une ambassade dans l'Inde pour s'enquérir de sa doctrine. À la suite de cela en Chine, on figura le portrait du Buddha.

¹ Notes sur le texte chinois :

1. Après le caractère 初 le commentaire de *Heou Han chou* ajoute le caractère 明.

2. Le commentaire de *Heou Han chou* donne le caractère 頂. Il est difficile de savoir quelle est la leçon correcte : le *Ming siang ki* imitant ce passage écrit 項佩.

3. Il faut peut-être lire 明 au lieu de 日月, comme dans *Heou Han chou*, k. 118, 5 a. Mais le commentaire de Yen Che-kou écrit aussi 日月.

4. Les quatre caractères 其形長大 ne se trouvent pas dans le commentaire du *Heou Han chou*.

5. Les deux phrases suivantes depuis 陛下 ... jusqu'à 天竺 sont sautées dans le texte actuel du *Heou Han ki*.

6. Ce caractère et les trois suivants manquent dans le commentaire du *Heou Han chou*.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

VI. — Heou Han chou

@

Le chapitre CXVIII du *Heou Han chou* de Fan Ye 范曄 (mort en 445) a été traduit en entier par M. Chavannes sous le titre de [Les Pays d'Occident d'après le Heou Han chou](#) (*T'oung-pao*, 1907, p. 149 sqq.). Je me contente de reproduire ici le passage de cette traduction relatif à l'introduction du bouddhisme en Chine.

« C'est une tradition courante que l'empereur Ming vit en rêve un homme d'or de haute taille qui avait une lueur brillante au sommet du crâne. Il interrogea ses fonctionnaires ; et quelqu'un d'entre eux lui répondit :

— Dans la région d'Occident, il y a un dieu appelé Buddha, d'une taille haute de seize pieds et qui est couleur d'or jaune.

L'Empereur envoya donc une ambassade dans l'Inde pour s'informer de la Loi du Buddha. C'est alors que dans le royaume du milieu, on se mit à figurer des images (du Buddha).

@

VII. — Ming siang ki

@

Le *Ming siang ki* de Wang Yen 王琰 semble avoir été un recueil d'anecdotes édifiantes bouddhiques. Il est cité par Seng-kiao comme une de ses sources pour la composition de son *Kao seng tchouan*. L'auteur, originaire de p.113 T'ai-yuan, avait, encore tout jeune, reçu dans le Kiao-tche l'ordination des mains du Maître de la Loi Kien 賢法師 ; et celui-ci lui avait remis une statue de Kouan-yin en lui ordonnant de la servir constamment. Il semble avoir voyagé beaucoup par la suite ; il était à Yang-tou en 479, et c'est après cette date qu'il composa cet ouvrage ¹. Le *Ming siang ki* n'existe plus. Mais de copieux extraits s'en trouvent dans les encyclopédies et particulièrement dans le *Fa yuan tchou lin*.

« L'empereur Ming des Han rêva qu'il voyait un homme divin haut d'environ deux toises, dont le corps était couleur d'or, dont le cou et les épaules avaient l'éclat du soleil. Il interrogea ses fonctionnaires ; quelqu'un d'entre eux répondit :

— Dans la région occidentale, il y a un dieu, dont le nom est Buddha ; sa forme est pareille au rêve de Votre Majesté. Comment ne serait-ce pas lui ?

Alors l'Empereur envoya des ambassadeurs dans l'Inde : ceux-ci écrivirent des sūtras et (se procurèrent) des portraits (du Buddha) qu'ils rapportèrent en Chine. Du fils du Ciel jusqu'aux rois et marquis tous l'adorèrent. On apprit que quand l'homme meurt, l'âme 精神 n'est pas anéantie. Il n'y eut personne qui ne craignît de se perdre (par ses péchés antérieurs) ². Au début, quand l'ambassadeur Ts'ai Yin avait ramené les çramaṇas de Si-yu, Kāçyapa Mātaṅga, etc., et rapporté le portrait de Çākya peint par le roi Udayana,

¹ *Tsi chen tcheou san pao t'ong lou*, k. 中, 48 a-b, où une partie de la préface est citée.

² Ces trois dernières phrases sont tirées du *Heou Han ki*, k. 10, 6 a.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

l'Empereur adora ce portrait qui était tout semblable au (personnage de son) rêve. Alors il ordonna à des peintres d'en exécuter plusieurs copies (qu'on plaça) à la terrasse Leang-ts'ing du Palais méridional, à la porte Kao-yang ¹, et à la tombe impériale Hien-tsie ; l'Empereur leur rendit hommage. De plus on peignit sur les murs du Po-ma sseu mille chars et dix mille cavaliers faisant trois fois le tour d'un stūpa. Ainsi le racontent toutes les histoires. »

@

¹ Kao est évidemment une erreur pour K'ai ; Lo-yang n'a jamais eu de porte du nom de Kao-yang, et c'est sur la porte K'ai-yang que d'après le *Meou-tseu li kan* fut placée l'une des copies de la statue du Buddha. Voir ci-dessus p. 108.

VIII. — Tch'ou san tsang k'i tsi

@

Le *Tch'ou san tsang k'i tsi* de Seng-yeou 僧祐 est le plus ancien catalogue des traductions chinoises de livres bouddhiques qui nous soit parvenu. La date ordinairement attribuée à sa publication est inexacte : Nanjiō¹ en place la composition par erreur vers 520 ; ce qui est impossible, car Seng-yeou était mort dès 518². Le *Li tai san pao ki*³ la date de la période *kien-wou* (494-498) des Ts'i, et les catalogues des T'ang suivent ce système, mais sans p.114 préciser la période⁴. Cette donnée est assez difficile à admettre, car si la préface du *Tch'ou san tsang k'i tsi* n'est pas datée, du moins il y est fait allusion à la dynastie des Leang (502-557) : « Depuis les Han jusqu'aux Leang, en tout six dynasties, près de cinq cents ans »⁵. De plus, au cours du catalogue, la 3^e année *t'ien-kien* (504) est mentionnée à propos du *Kiao hiai pi-kieou-ni fa* de Che Seng-cheng⁶, et Seng-yeou décrit même son *Fa yuan tsa lou* 法苑雜錄⁷ qui allait au moins jusqu'à la 5^e année de la même période (506). D'autre part il est impossible de le faire descendre plus bas que la 12^e année *t'ien-kien* (513), car cette année l'empereur Wou des Leang chargea Che Seng-chao 釋僧紹 de composer un catalogue du *Tripitaka*, et ce catalogue, le *Houa-lin Fo-tien lou*, aujourd'hui perdu, n'était que l'abrégé du *Tch'ou san tsang k'i tsi*⁸. Il était même probablement achevé dès avant 512, car il ne mentionne pas des ouvrages publiés chez les Leang à cette date, comme l'*A-yu-wang king* 阿育王經 de Saṅghapāla, par exemple. C'est donc entre les années 506 et 512 qu'il faut placer la publication de ce catalogue⁹.

¹ *Catalogue of the Buddhist Tripitaka*, n° 14. Cf. Introduction, p. XIII.

² Le 26^e jour du 11^e mois de la 17^e année *t'ien-kien* (*Kao seng tchouan*, k. 11, 65 a).

³ *Li tai san pao ki*, k. 15, 102 b. 20.

⁴ *Ta T'ang nei tien lou*, k. 10 ; *K'ai-yuan Che kiao lou*, k. 6, 52 b.

⁵ *Tch'ou san tsang k'i tsi*, préf. 22.

⁶ *Ibid.*, k. 2, 11 b

⁷ *Ibid.*, k. 12, 75 b. Cet ouvrage est perdu aujourd'hui.

⁸ *Li tai san pao ki*, k. 11. 73 a.

⁹ Si le *Li tai san pao ki* tire ses renseignements sur la date du *Tch'ou san tsang k'i tsi*,

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

« *Sūtra en 42 articles* 四十二章經, 1 *kiuan* [Le *Kieou lou* ¹ l'appelle *Hiao-ming houang-ti sseu che eul tchang* 孝明皇帝四十二章. p.115

« Le catalogue composé par le Maître de la Loi (Che Tao-) Ngan ² ne mentionne pas ce sūtra]. Le livre ci-dessus en 1 *kiuan*. L'empereur Hiao-ming des Han ayant vu en rêve un homme d'or, envoya l'ambassadeur Tchang K'ien, le *yu-lin tchong tsiang* Ts'in King dans le Si-yu. Au début, dans le royaume des Yue-tche, ils rencontrèrent le çramaṇa Tchou Mo-teng ; ayant écrit la traduction de ce sūtra, ils revinrent à Lo-yang. Le sūtra fut conservé dans le quatorzième entre-colonnement de la chambre de Pierre du Lan-t'ai. Ce sūtra maintenant répandu dans le peuple.

@

du *Tchong king mou lou* de Pao-tch'ang publié en 518, ce qui est assez vraisemblable puisque ce catalogue est, avec le *Tch'ou san tsang k'i tsi* lui-même le seul catalogue méridional que Fei Tch'ang-fang 費長房 ait eu à sa disposition (*Li tai san pao ki*, k. 13, 103 b), comme il est peu probable que Pao-tch'ang se soit trompé, écrivant du vivant même de Seng-yeou, il faudrait peut-être conclure qu'il y avait eu une première édition sous les Ts'i et qu'il y en eut une seconde, augmentée, quelques années plus tard, au début des Leang. En tous cas, le *Tch'ou san tsang k'i tsi*, tel que nous l'avons aujourd'hui, a été terminé entre 506 et 512.

¹ On sait que d'après la préface du *Lie sien tchouan* 列仙傳, Lieou Hiang ayant rencontré dans les livres anciens les noms de cent quarante-huit immortels n'avait écrit que soixante-douze biographies, parce que celles des autres se trouvaient déjà dans les livres bouddhiques. Le *Kieou lou* prétendait être le catalogue de ces livres (*Li tai san pao ki*, k. 104 b), qu'on supposait provenir des premiers missionnaires antérieurs à Ts'in Che-houang-ti (*Kai-yuan Che kiao lou*, k. 10. 84 a ; sur cette légende, voyez *Fo tsou t'ong ki*, k. 34, 46 a, et [Parker, loc. cit., p. 144-145](#)). Il a été composé au V^e siècle : le livre le plus moderne pour lequel il soit cité est le *Ta pan-ni-yuan king* 大般泥洹經, qui fut traduit par Buddhahadra et Fa-hien en 410, (*Ta T'ang nei tien lou*, k. 3, 56 b. 18), et d'autre part le *Tch'ou san tsang k'i tsi* l'utilise. Le *Lie sien tch'ouan* est un faux, mais un faux ancien puisque *Ying Chao*, dans son commentaire du *Heou Han chou* le cite ; la préface actuelle ne contient pas la phrase en question, mais le *Lie sien tch'ouan* moderne semble avoir été en partie refait.

² C'est le *Tsong li tchong king mou lou* 綜理衆經目錄 en 1 *kiuan* que Che Taongan (300-380) composa sous les Ts'in de la famille Fou (351-395). C'était en quelque sorte le premier catalogue critique des traductions du *Tripitaka*. (*K'ai-yuan Che kiao lou*, k.10, 85 a). Il s'est perdu au VI^e siècle (*Li tai san pao ki*, k. 15, 104 b), mais il a été fortement utilisé par Seng-yeou, qui en a copié des passages entiers, comme le *Yi wei king lou* 疑偽經錄 par exemple (*Tch'ou san tsang k'i tsi*, k. 5, 28 a).

IX. — Kao seng tchouan

@

« Biographie de Kāçyapa Mātańga. — Che Mo-teng, originaire de l'Inde centrale, de mœurs excellentes, avait pénétré les livres du Grand et du Petit véhicule, et voyageait pour convertir. Autrefois, il parcourait les petits royaumes tributaires de l'Inde du Sud, en expliquant le *Kin kouang ming king* 金光明經. Il arriva que des royaumes ennemis se faisaient la guerre. Mātańga dit :

— Le sūtra dit : « Qui est capable de dire la Loi de ce sūtra, les génies de la terre le gardent, et font que l'endroit qu'il habite est dans la paix et la joie. » Voici maintenant des gens qui vont se battre ; puis-je auparavant leur être utile (en empêchant le combat) ?

Alors il fit vœu de sacrifier sa vie, et s'avança en personne pour les mettre d'accord. À la suite de cela, les deux royaumes firent la paix. Le bruit s'en répandit au loin.

Pendant la période *yong-p'ing* des Han, l'empereur Ming rêva une nuit qu'un dieu d'or venait en volant. Alors il rassembla tous ses fonctionnaires pour expliquer son rêve : le savant Fou Yi répondit :

— Votre sujet a entendu dire que dans le Si-yu il y a un dieu dont le nom est Buddha. Ce doit être lui dont a rêvé Votre Majesté.

L'Empereur le crut et envoya le *lang-tchong* Ts'ai Yin, le *po-che ti-tseu* Ts'in King, etc., dans l'Inde pour s'enquérir de la Loi du Buddha. Ils y rencontrèrent Mātańga et voulurent revenir en Chine. Mātańga, par l'effet de son vœu et de sa vaste intelligence, ne reculait pas devant les fatigues et les souffrances. Ils franchirent les Sables Mouvants et arrivèrent à Lo-yang. L'empereur Ming les honora grandement ; en

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

dehors de la porte occidentale de la ville, il bâtit un ermitage pour les loger : ce fut le commencement des ġramaņas de la terre de Chine. Mais dans les premiers temps que la grande Loi fut transmise, il n'y eut personne qui y crut. C'est pourquoi lui qui en avait p n tr  le sens profond, il ne publia rien. Peu de temps apr s (M tańga) ^{p.116} mourut   Lo-yang. Il y a une notice qui dit ¹ : « Teng traduisit le *S tra en 42 articles*, 1 *kiuan*. » Au d but, il fut conserv  dans le 14^e entre-colonnement de la chambre de Pierre du Lan-t'ai. L'endroit o  M tańga habita, c'est le Po-ma sseu, en dehors de la porte Si-yong-men de Lo-yang. Le Siang tchouan 相傳 dit : « Dans un royaume  tranger, un roi d truisait les monast res : il n'y eut que le monast re Tchao-ti qu'il n'arriva pas   d truire. Une nuit, un cheval blanc fit le tour du st pa en hennissant. Aussit t on en avertit le roi, qui cessa alors de d truire des monast res. On changea le nom de Tchao-ti en Po-ma 白馬. C'est pourquoi beaucoup de monast res re urent ce nom ².

« Biographie de Tchou Fa-lan 竺法蘭. — Tchou Fa-lan.  galement originaire de l'Inde centrale. Il avait lu plusieurs myriades de sections de s tras et de ġastras, et il  tait le ma tre des savants de l'Inde. Alors quand Ts'ai Yin arriva dans ce royaume, Lan et T'eng tous deux avaient fait trait  de voyager pour convertir. Tous deux suivirent (Yin). Mais, comme ses disciples le priaient de rester, Lan demeura quelque temps avant de les suivre. Arriv    Lo-yang avec M tańga, en peu de temps, il sut le chinois. Les livres que Yin avait acquis dans le Si-yu furent traduits : le *Che ti touan kie king*, le *Fo pen cheng king*, le *Fa hai tsang king*, le *Fo pen*

¹ Je ne sais quelle est cette notice. Le titre du *S tra en 42 articles* lui-m me en attribue la traduction   K cyapa M tańga et Tchou Fa-lan ensemble ; le *Tch'ou san tsang k'i tsi* ne se prononce pas ; le *Tchong king mou lou* de Pao-tch'ang qui est de 518, l'attribue au contraire   Tchou Fa-lan (*Li tai san pao ki*, k. 4, 29 a, 8).

² Je ne sais quel ouvrage est le *Siang-tchouan*.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

hing king et le *Sūtra en 42 articles*, en tout 5 ouvrages ¹. Dans les troubles du changement de capitale ², quatre ouvrages furent perdus, et ne sont pas parvenus jusqu'à nous ; sur la rive gauche du fleuve, on ne possède que le *Sūtra en 42 articles* : actuellement il a environ 2.000 et quelques mots. Des sūtras actuellement conservés dans la terre de Chine, celui-là est le premier.

Yin avait acquis de plus dans le Si-yu un portrait du Buddha : c'est la 4^e œuvre du maître sculpteur du bois de santal du roi Udayana ³. Celle-ci étant p.117 arrivée à Lo-yang, l'Empereur ordonna à des peintres de la copier, et de la placer dans le Ts'ing-leang t'ai et sur le Hien-tsie ling. L'ancienne statue n'existe plus aujourd'hui.

De plus, autrefois, quand l'empereur Wou des Han creusa le Houen-ming ts'ö, au fond on trouva de la cendre noire. Il interrogea Tong-fang Cho qui répondit :

— Je ne sais pas. Interrogez les gens des pays d'Occident.

Ensuite quand arriva Fa-lan, on vint l'interroger ce sujet. Lan dit : À la fin d'une période du monde, tout est détruit par le feu. C'est la cendre (de ce cataclysme).

¹ Respectivement en 4 (peut-être 8) kiuan, 2 kiuan, 3 kiuan, 2 kiuan et 1 kiuan (*Li tai san pao ki*, k. 4, 29 a, 10-12).

² En 316, quand Lo-yang fut pris par les Tchao, et que les Tsin transférèrent leur capitale à Kien-ye (Nankin).

³ 是憂田王像師第四作也. Je ne vois guère d'autre traduction possible de cette phrase ; mais aucune tradition, à ma connaissance, ne parle de quatre statues faites par le roi Udayana. D'après le *Ekottarāgama*, pendant que le Buddha était au ciel des Trayastriṃças disant la Loi à sa mère, ce roi avait prié Maudgalyayana de faire monter au ciel un sculpteur qui exécuta une statue du Buddha en bois. Le *Kouan Fo san-mei king* raconte à peu près la même légende, mais d'après lui la statue était en or. C'est la première statue du Buddha, et peu après le roi Prasenajit en fit faire une seconde en bois de santal aussi. On sait que Hiuan-tchouang rapporta de son voyage des copies de ces deux statues (St. Julien, *Vie et Voyage d'Hiouen-thsang*, p. 293-294). D'après le *Fo tsou t'ong ki*, k. 33, 37 b, l'original était une planche gravée et les deux bonzes auraient rapporté un portrait sur étoffe tiré sur cette planche. Je ne sais l'origine de cette tradition. Cf. *Fo tsou li tai t'ong tsai*, k. 5, 30 b.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Les paroles de Tong-fong Cho ainsi vérifiées, il y eut beaucoup de personnes qui crurent ¹. (Tchou Fa-)lan mourut ensuite à Lo-yang âgé de plus de soixante ans.

@

¹ La première partie de la même tradition se trouve au *San fou houang t'ou*, k. 4, mais naturellement sans donner l'explication de Tchou Fa-lan, puisque cet ouvrage prétend dater des Han Antérieurs. Il est difficile d'en tirer des conclusions sur l'ancienneté de la tradition, car le *San fou houang t'ou* actuel est certainement un faux, et contient des passages qui ne peuvent remonter plus haut que le milieu du VIII^e siècle. (Voir *Sseu k'ou ts'iuan chou mou lou*, k. 68, 2 a).

X. — Chouei king tchou

@

Sur cet ouvrage composé au début du VI^e siècle par Li Tao-yuan, voir [Chavannes, *T'oung pao*, 1905, p. 563.](#)

« La rivière Kou, plus au Sud, passe à l'Est du Po-ma sseu.

Autrefois l'empereur Ming des Han vit en rêve un homme grand, de couleur d'or, dont le cou et les épaules avaient un éclat blanc. Il interrogea sur lui ses fonctionnaires. Quelqu'un répondit :

— Dans la région occidentale, il y a un dieu nommé Buddha dont la forme est pareille au rêve de Votre Majesté. Ne serait-ce pas lui ?

Sur ce il envoya des ambassadeurs dans l'Inde, afin de rapporter par écrit des livres et portraits. Au début comme ils avaient placé leurs livres écrits sur feuilles 榆檣¹ sur un cheval blanc pour les transporter en Chine, on donna au monastère le nom de Cheval Blanc. Ces (manuscrits sur) feuilles furent ensuite transportés à l'intérieur de la ville dans le stūpa du prince impérial Min-houai². Récemment ils ont été rapportés dans ce monastère ; une lueur dorée en sort naturellement³. C'est de là que la roue de la Loi commença à tourner en Orient ». p.118

@

¹ Le *Chouei king tchou* est seul à noter cette particularité.

² Fils aîné de l'empereur Houei des Tsin, mis à mort en 300. Son nom personnel était Yu.

³ Cf. *Lo-yang k'ie-lan ki*, k. 4, 5 a, qui raconte les mêmes faits, mais avec moins de détails.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

XI. — Lo-yang k'ie lan ki

@

Sur le *Lo-yang k'ie-lan ki*, en 5 *kiuan*, écrit après 547 par Yang Hiuan-tche, des Wei Orientaux, voy. Chavannes, *Le Voyage de Song-yun* ([B. E. F. E.-O., III, 1903, 383](#)).

« Le Po-ma sseu (monastère du Cheval Blanc) fut élevé par l'empereur Ming des Han : ce fut le début de l'introduction du bouddhisme en Chine. Le monastère est à trois *li* en dehors de la porte Si-yang 西陽¹, au sud de la route impériale. L'empereur rêva d'un génie d'or haut de 1 toise et 6 pieds dont le cou avait l'éclat du soleil et de la lune ; ce génie brillant comme l'or s'appelait Buddha. (L'empereur) envoya des ambassadeurs au Si-yu pour aller le chercher et obtenir des livres et des statues. C'est parce qu'ils les rapportèrent sur un cheval blanc, que le monastère reçut son nom. Quand Ming-ti fut mort, on éleva un jetavāna 祇洹² sur sa tombe. À partir de cette époque, il y eut des gens qui élevèrent des stūpas au-dessus des tombes ».

@

¹ La porte Si-yang est l'ancienne porte Yong des Han ; les Wei changèrent son nom en Si-ming, que les Tsin conservèrent. C'est au temps où les Wei septentrionaux portèrent leur capitale à Lo-yang que cette porte reçut le nom de Si-yang (*Lo-yang k'ie-lan ki*, introd. 3 b).

² Je ne vois pas exactement ce que l'auteur entend par là. C'est probablement une allusion à la statue du Buddha dressée sur la tombe de l'empereur Ming, d'après le *Meou-tseu*.

XII. — Han fa nei tchouan

@

Le *Han fa nei tchouan* était un livre de polémique dirigé contre le taoïsme, mis sous la forme d'un récit détaillé de l'introduction du bouddhisme sous l'empereur Ming. Il est aujourd'hui perdu, mais divers recueils du VII^e siècle nous en ont conservé des fragments. C'est un livre d'auteur inconnu, dont la date est assez difficile à déterminer. La mention la plus ancienne remonterait à l'année 520 : il est en effet cité comme autorité par le champion bouddhiste dans la discussion entre bouddhistes et taoïstes qui eut lieu à Lo-yang à cette date. Mais le texte qui contient cette mention est assez suspect : le *Tsi kou kin Fo Tao louen heng* renvoie au *Wei chou* ¹, et l'autorité serait bonne ; mais le *Wei chou* ne contient rien de semblable : je n'ai pas pu y découvrir la moindre allusion à la discussion publique de 520 et encore moins au *Han fa nei tchouan*. Il est fort probable que nous avons affaire ici à un faux ; et il n'y a pas à tenir compte de cette date pour fixer l'époque de la composition de ce livre. Au début des T'ang, l'écrivain taoïste Yin Wen-ts'ao 尹文操 le considérait ^{p.119} comme un faux de l'école de Kumārajīva ². En réalité il est encore plus moderne : l'un des livres taoïstes qu'il cite, le *Tchong hiuan pou hiu tchang* 中玄步虛章, fut révélé seulement sous le règne de Siuan-wou ti (502-516) des Yuan Wei ³. C'est donc au VI^e siècle qu'il faut en placer la composition.

L'auteur du *Han fa nei tchouan* voulait prouver que dès le début, la supériorité du bouddhisme sur le taoïsme s'était montrée de façon éclatante, et pour cela il avait imaginé l'histoire d'une épreuve magique entre les deux premiers bonzes et les « *tao-che* des cinq Pics et de toutes les montagnes », épreuves dont les premiers étaient naturellement sortis vainqueurs. Il racontait d'abord le rêve de

¹ K. 甲, 6 a. 15.

² *Fan yi ming yi* 翻譯名義, k. 3, 11 a. « Le *tao-che* des T'ang Yin Wen-ts'ao accuse le *Han fa nei tchouan* d'avoir été composé par un disciple de Kumārajīva... » Le *Kouang hong ming tsi*, k. 1, 6 a. dit seulement : « Il y a des gens qui supposent que ce livre est de publication récente... » sans donner le nom de Yin Wen-ts'ao.

³ *Fo tsou li tai t'ong tsai*, k. 9, 64 b. 7, qui lui donne le titre abrégé de *Pou hiu pin king*.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

l'empereur, l'ambassade envoyée dans l'Inde, et son retour avec deux bonzes hindous. L'empereur penchait de plus en plus vers la nouvelle doctrine ; il avait fondé deux monastères, le Po-ma-sseu et le Hing-cheng-sseu pour les deux bonzes qu'il allait souvent voir pour se faire expliquer leur doctrine. Les *tao-che* craignant de perdre peu à peu tout crédit à la cour, vinrent un jour supplier l'empereur de leur accorder l'autorisation d'éprouver par la magie la supériorité des deux religions ; les *tao-che* et les bonzes placeraient chacun leurs livres saints sur un autel, et ensuite ils y mettraient le feu : si les livres des *tao-che* étaient brûlés, ceux-ci seraient sévèrement punis ; mais si leurs livres restaient intacts, les bonzes seraient chassés de Chine. Naturellement, les livres taoïques furent réduits en cendres ; alors les deux moines hindous firent toutes sortes de miracles ; il tomba du ciel une pluie de fleurs célestes, et on entendit une musique merveilleuse. Les assistants se convertirent en grand nombre ; l'empereur les autorisa aussitôt à entrer en religion, et voulut lui-même leur raser la tête et leur faire don des trois habits et du bol à aumônes ; enfin il fonda pour eux dix monastères, sept dans la capitale et trois en dehors.

L'ouvrage était en cinq *kiuan*, dont les titres nous ont été conservés ¹.

Chapitre I. — L'empereur Ming (envoie) chercher la Loi.

Chapitre II. — Il prie les maîtres de la Loi d'élever un monastère.

Chapitre III. — La lutte avec les *tao-che*.

Chapitre IV. — L'empereur Ming et les hauts fonctionnaires font l'éloge (de la Loi).

Chapitre V. — Expansion de la Doctrine.

p.120 Quelques fragments des deux premiers chapitres, et de longs extraits, sinon l'ensemble, des trois derniers nous ont été conservés par le *Siu tsi kou kin Fo Tao louen heng* d'après lequel est faite la traduction ci-dessous. Les autres textes cités dans la liste bibliographique ne sont que des abrégés assez courts.

¹ *Siu tsi kou kin Fo Tao louen heng*, 33 b.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

« L'empereur Ming, pendant les années *yong-p'ing* (58-75) ¹ vit en rêve une nuit un homme d'or haut de 16 pieds, dont l'éclat était merveilleux et la couleur sans pareille. L'empereur Ming s'éveilla et ne put se calmer. Le matin, il rassembla ses officiers pour se faire expliquer son rêve. Le savant Fou Yi présenta cette réponse :

— Votre sujet a entendu dire que dans les pays d'Occident il y a un dieu appelé Buddha. Ce doit être lui dont Votre Majesté a rêvé.

Le *kouo-tseu po-che* Wang Tsouen reprit :

— Votre sujet a constaté que le *Tcheou chou yi ki* 周書異記 dit : « Au temps du roi Tchao des Tcheou, il y eut un saint qui parut dans l'Occident. Le grand astrologue Sou Yeou dit : « Il a été prédit que dans mille ans sa religion arriverait dans ce pays ». Ce doit être lui dont Votre Majesté a rêvé ».

L'empereur Ming les crut et envoya le *tchong-lang* Ts'ai Yin avec le *tchong-lang-tsiang* Ts'in King et le *po-che* Wang Tsouen, etc., en tout dix-huit hommes pour s'enquérir de la loi du Buddha. Arrivés dans l'Inde ils virent les gramaņas Kāçyapa Mātańga 迦葉摩騰 et Tchou Fa-lan. Ts'in King et ses collègues les interrogèrent. Kāçyapa Mātańga et Tchou Fa-lan ne reculaient pas devant les fatigues et les souffrances. Alors avec (Ts'in) King, etc., ils traversèrent les Sables Mouvants et arrivèrent à Lo-yang. L'empereur Ming se réjouit beaucoup, et les honora extrêmement ; il fonda pour eux un ermitage à l'ouest de Lo-yang : c'est l'actuel monastère du Cheval Blanc. C'est parce qu'ils avaient apporté leurs livres sur un cheval blanc qu'on lui donne ce nom. Mātańga et Tchou Fa-lan se mirent tous deux à traduire les

¹ *Kouang hong ming tsi*, k. 1, 5 b. 8. « La 5^e année *yong-p'ing* (61)... ». *Siu tsi kou kin Fo Tao louen heng* a sauté par erreur le chiffre de l'année que donnent tous les autres textes.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

livres bouddhiques : ces deux hommes sont les premiers moines de la terre de Chine ; leurs livres sont les premiers livres de la terre de Chine. De plus ils apportaient un portrait de Çākya qui était le quatrième œuvre du maître statuaire du roi Udayana. L'empereur Ming ordonna de le copier, et de l'honorer suivant la Loi. Ce fut le commencement du Buddha ¹ sur la terre de Chine. »

@

¹ Var. Song, Yuan, Ming : « des 3 Joyaux ».

XIII. — Wei chou ¹

@

Le *Wei chou*, histoire officielle de la dynastie de Yuan Wei, fut composé par Wei Cheou sous les Ts'i Septentrionaux (550-577). p.121

« Ensuite l'empereur Hiao-ming rêva une nuit d'un homme d'or, qui avait une lueur blanche ² au sommet du crâne et qui volait dans sa chambre. Il interrogea ses fonctionnaires ; alors Fou Yi pour la première fois lui a répondu que c'était le Buddha. L'empereur envoya le *lang tchong* Ts'ai Yin, le *po che ti tseu* Ts'in King et d'autres en ambassade dans l'Inde pour écrire les enseignements laissés par le Buddha. Yin revint à Lo-yang avec les çramaṇas Che Mo-t'eng et Tchou Fa-lan : ce fut le commencement des lois des çramaṇas et des adorations en Chine. De plus Yin avait acquis le *Sūtra en 42 sections*, et une statue du Buddha debout : l'empereur ordonna à des ouvriers de faire des statues du Buddha et les plaça au Ts'ing-leang t'ai et au-dessus du Hien-tsie-ling. Les sūtras furent conservés dans la chambre de Pierre du Lan-t'ai. Yin à son retour avait porté les sūtras sur un cheval blanc ; c'est pour cette raison qu'à leur arrivée en Chine, on éleva le monastère du Cheval Blanc à l'ouest de la porte Si-yong ³ de Lo-yang. Mātaṅga et Tchou Fa-lan moururent tous deux dans ce monastère ».

*

¹ Le *Wei chou* est le texte qui sert de base à l'article de Parker, *Le bouddhisme chinois* ([Muséon, 1903, p. 146](#)), sous le nom d'*Histoire T'o-po*. La parenté de ce texte avec le *Kao seng tchouan* lui a échappé.

² Il faudrait probablement corriger en 日光, une lumière pareille au soleil.

³ Cette porte était à cette époque la seconde en partant du Sud des quatre portes de la face Ouest de la ville (*Lo-yang k'ie-lan ki*, introduction, 5 b, qui lui donne simplement le nom de Yong-men).

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Il suffit de lire cette série de textes pour reconnaître entre eux un certain air de famille ; pour quelques-uns, la ressemblance va jusqu'à la similitude parfaite. Il est nécessaire de rechercher quels rapports ils ont les uns avec les autres.

Avant tout, il faut noter que le passage du *Wou chou* présente tous les caractères d'un faux. La mention du monastère King-cheng, qui n'était pas encore fondé à l'époque où fut composé le *Wou chou* authentique, montre qu'il a tout au moins subi des remaniements. Mais il y a plus : il suffit de se reporter aux notes de la traduction pour constater qu'il n'est guère qu'une sorte de centon de phrases du *Han fa nei tchouan* mises bout à bout ; et si on comprend très bien qu'un auteur ait pu choisir quelques phrases de ce livre pour faire un récit abrégé, on voit plus difficilement l'auteur du *Han fa nei tchouan* disposant son récit de manière à placer en divers endroits toutes les phrases du *Wou chou*. La suite du texte, qui n'est pas traduite ci-dessus, est aussi composée de phrases de cet ouvrage. Enfin il est visible qu'il ne s'agit pas d'une simple interpolation ; le passage tout entier est certainement un faux : il commence par le début de la biographie de K'ang Seng-houei qui est tout simplement copié du *Kao seng tchouan*. Il a dû être fabriqué de toutes pièces à l'aide du *Kao seng tchouan*, du *Han fa nei tchouan* et du *Wou tche* ¹, dans la seconde moitié du VI^e siècle, probablement après la perte d'une partie du *Wou chou*, pour donner p.122 de l'autorité au récit du *Han fa nei tchouan* lui-même. Il n'y a donc pas à faire état de ce passage qui doit être rejeté comme non authentique.

Le *Wou chou* ainsi écarté, il nous reste douze textes à étudier. Mais on reconnaît de suite que le *Heou Han chou* a tout simplement copié le *Heou Han ki* ², et par suite peut être omis également. Comme le *Wei*

¹ L'élévation de K'an Ts'ö au grade de *t'ai-tseu t'ai fou* qui termine ce passage est exacte, et la date est également juste (cf. *Wou tche*, k. 8, 5 a). La phrase semble simplement copiée du *San kouo tche*.

² On pourrait hésiter à considérer le *Heou Han chou* comme la copie, car le chapitre 118 dont ce passage est extrait, n'est pour la grande partie, ainsi que l'a montré M. Chavannes (*T'oung-pao*, 1907, p. 149 et suiv.) que la reproduction d'un rapport adressé à l'empereur vers 125 par Pan Yong. Mais ce passage est un de ceux qui ne sortent pas du mémorial de Pan Yong, dont la citation est interrompue pour quelques

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

chou a presque recopié le *Kao seng tchouan*, du côté des Histoires, les sources se réduisent en seul *Heou Han ki*.

Si on compare la Préface du *Sūtra en 42 articles* et le *Meou-tseu li kan*, on constate que ce dernier, plus complet, est seul à raconter la fondation de Po-ma sseu et à faire mention des statues du Buddha rapportées de l'Inde. La première se contente de raconter le rêve de l'empereur, l'envoi d'ambassadeurs et leur retour avec le *Sūtra en 42 articles* lui-même. Pour cette partie les deux textes sont apparentés de très près, et il est visible que l'un des deux a utilisé l'autre. C'est, je crois, la Préface qui est le texte le plus ancien. En effet, si nous n'en trouvons pas de citations formelles avant la fin du V^e siècle, il n'en est pas moins certain qu'elle existait beaucoup plus tôt, puisque dès le début du III^e siècle le *Houa Hou king* l'imita. Mais j'ai montré qu'à cette époque, le *Meou tseu li kan* semble bien avoir été ignoré, et par suite il ne peut guère avoir servi de source à l'auteur inconnu de la Préface. À mon avis, Meou-tseu a copié la Préface, en l'abrégéant un peu. Mais la deuxième partie est une addition originale du *Meou-tseu*, sauf la dernière phrase qui est imitée de la Préface.

Le *Tch'ou san tsang k'i tsi* n'est guère que la copie abrégée de la Préface du *Sūtra en 42 articles*. Le *Houa Hou king* la copie également, mais en précisant quelques détails : la date, la mention de Çrāvastī, l'exagération du nombre de livres rapportés ; mais il ignore comme elle la fondation du Po-ma sseu et l'histoire des statues du Buddha, et n'a par conséquent pas connu le *Meou-tseu li kan*.

Le *Ming siang ki* copie le *Heou Han ki* pour la première partie du

lignes, et c'est une addition due à Fan Ye lui-même. C'est du reste l'opinion des critiques chinois, car Houei Tong dans son *Heou Han chou pou tchou* 後漢書補注 (k. 20, 43 b-44 a, éd. du *Kouang-ya chou kiu* 廣雅書居) considère que « à partir des mots 世傳, Fan Ye a écrit ce qu'il « avait entendu dire ; ce ne sont pas des caractères extraits (du rapport) de Pan Yong ». Le texte de Fan Ye commence, du reste, plus haut que ces deux mots. Le passage qui précède immédiatement est daté de la 2^e année et de la 4^e année *yen-hi* (159 et 161) et ce qui suit mentionne l'empereur Houan (147-168). Toute la fin du paragraphe relatif à l'Inde est donc due à Fan Ye et non à Pan Yong.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

récit ¹ et le *Meou-tseu* pour la seconde ². Mais il ajoute divers détails : c'est lui le p.123 premier qui nous apprend que les ambassadeurs de Ming ti avaient ramené de l'Inde deux bonzes, et qui nous donne des renseignements sur eux, leur biographie, leur voyage, etc. Le *Chouei king tchou* copie le *Ming siang ki* ³ ; et c'est lui aussi qu'imité, en l'abrégeant, le *Lo-yang k'ie-lan ki*.

Le *Kao seng tchouan* emprunte un peu à toutes les sources, *Ming siang ki*, *Meou-tseu*, mais sans s'astreindre à une copie textuelle. Il suit de près le *Ming siang ki* pour l'histoire de Kāçyapa Mātańga, et le *Meou-tseu* pour celle des portraits du Buddha. De plus il ajoute encore quelques anecdotes sur la vie de Tchou Fa-lan en Chine.

Quant au *Han fa nei tchouan*, il n'est guère, pour le passage relatif au songe de l'empereur, à l'ambassade et à l'arrivée des deux moines hindous que la copie du *Kao seng tchouan*. Il ajoute cependant quelques détails originaux : la date ; puis un discours de Wang Tsouen à côté de celui de Fou Yi pour expliquer le rêve de l'empereur. Ce discours n'est fait que pour introduire la citation du *Tcheou chou yi ki* ; il en est de lui comme de l'histoire de la lutte magique des *tao-che* et des bonzes : l'imagination de l'auteur en a fait tous les frais, et il est inutile de leur chercher une autre source. Le *Han fa nei tchouan* n'est qu'un livre de polémique composé à une époque où la lutte avec les taoïstes était particulièrement âpre ; et s'il a à ce point de vue un certain intérêt, il ne convient pas d'y chercher des renseignements historiques : sa valeur documentaire est nulle.

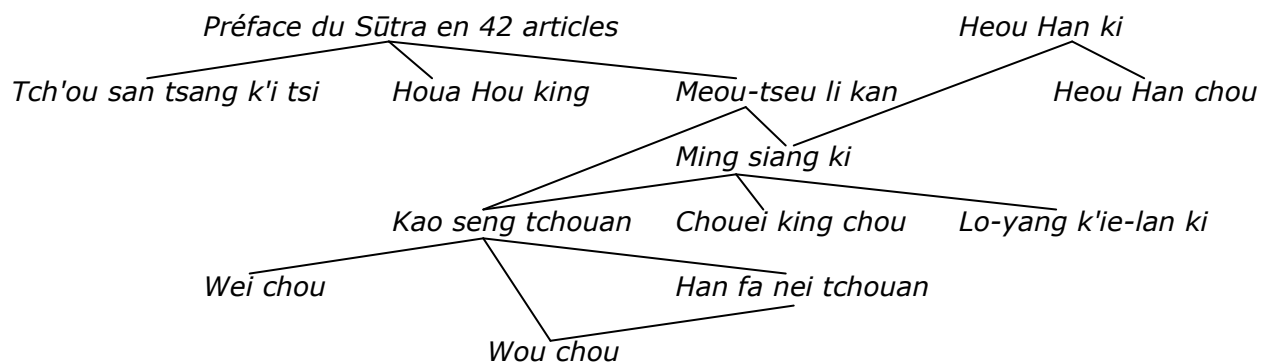
On peut ainsi dresser le tableau suivant qui marque plus nettement les rapports de ces différents livres entre eux :

¹ Dans la première phrase, il change 金人 en 神人; 長大 en 形垂二丈身黃色 et 項有日月光 en 項佩日光.; Tout le reste est mot pour mot pareil, si ce n'est qu'il supprime les répétitions dans la réponse de Fou Yi.

² La copie est un peu moins exacte, et les phrases ne sont pas disposées dans le même ordre.

³ Il dérive par conséquent du *Heou Han ki*, mais certainement par l'intermédiaire du *Ming siang ki* dont il reproduit certaines particularités. Il abrège un peu la description du Buddha au début.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming



p.124 Il nous reste ainsi deux textes, la Préface du *Sūtra en 42 articles* et le *Heou Han ki*, dont le second n'est pas copié sur le premier. Est-ce à dire qu'il en soit absolument indépendant ?

Je crois qu'il n'en est rien. Nous n'avons plus ici, il est vrai, une copie pure et simple, mot par mot. Mais il me semble difficile d'admettre qu'il n'y ait aucun rapport. Le style est différent ; et de plus Yuan Hong qui fait œuvre d'historien a supprimé certains détails qui lui ont semblé peu sûrs : le nom du personnage qui interprète le songe a disparu, de même que ceux des ambassadeurs. Mais la marche du récit, est, jusque dans les moindres détails, pareille ; les scènes sont les mêmes et enchaînées de la même façon ; et le *Heou Han ki* s'arrête, comme la Préface, au retour des ambassadeurs à la capitale, sans mentionner la fondation du Po-ma sseu. Bien plus, à chaque phrase de la Préface répond une phrase du *Heou Han ki* qui, avec d'autres mots, exprime exactement la même idée. Ce n'est plus l'identité des mots, mais la correspondance des phrases et des idées. Aucun d'eux ne contient un détail qui ne se trouve dans l'autre, et à la même place. Il n'y a entre les deux ouvrages qu'une différence de forme. Bien que le récit ne soit pas compliqué, il n'est guère possible d'admettre l'indépendance complète de deux textes qui le traitent à ce point tous les deux de même ; et on peut admettre que le *Heou Han ki* est inspiré de la Préface du *Sūtra en 42 articles*.

En résumé, la Préface du *Sūtra en 42 articles* est la source commune de tous ces textes, pour l'histoire du rêve et de l'ambassade ; c'est le *Meou-tseu* qui est la source de l'histoire des statues du Buddha et de la fondation du Po-ma sseu ; enfin le *Ming*

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

siang ki a introduit le premier la biographie des deux bonzes hindous. Le *Meou-tseu* a copié le *Sūtra en 42 articles*, pour la première partie de la tradition. Il n'existe aucun texte qui ne dérive de ces deux derniers ouvrages, mais il est à remarquer que les livres anciens *Houa Hou king*, *Heou Han ki*, suivent la Préface du *Sūtra en 42 articles*, tandis qu'à partir de la fin du V^e siècle, tous, *Ming siang ki*, *Kao seng tchouan*, etc. utilisent le *Meou-tseu*. Or, c'est précisément quelques années avant la composition du *Ming siang ki* que le *Meou-tseu* avait été republié dans le *Fa louen* : il semble donc que le *Meou-tseu* resta inconnu pendant deux siècles et demi, jusqu'au jour où Lou Tch'eng le découvrit et l'incorpora à son *Fa louen*.

Malgré cette communauté d'origine de tous nos textes, ils présentent certaines divergences : ils ne s'accordent ni sur la date, ni sur le nom du premier des trois ambassadeurs envoyés dans l'Inde.

Pour la date, la raison de ce désaccord est toute simple : ni le *Meou-tseu* ni la Préface du *Sūtra en 42 articles* ne la précisaient ; et ils se contentaient de dire : « Autrefois l'empereur Hiao-ming ». Cette réserve a été imitée par un certain nombre d'auteurs, ceux du *Heou Han ki*, du *Tch'ou san tsang k'i tsi*, et du *Lo-yang k'ie-lan ki*. Le *Kao seng tchouan* qui ajoute « pendant la période *yong p'ing* » ne précise rien en réalité, puisque les 18 années de cette période couvrent tout le règne de l'empereur Ming. Mais beaucoup de textes ^{p.125} prétendent connaître la date exacte du départ et du retour des ambassadeurs ; les chiffres qu'ils donnent ne concordent pas et on ne trouve pas moins de quatre dates différentes.

On peut dresser le tableau suivant ¹ :

¹ Cette liste contient plusieurs livres postérieurs à la fin des Leang ; la raison en est que jusqu'à une époque très tardive, on trouve des témoignages originaux : c'est ainsi qu'un système dont nous trouvons des traces au temps des T'ang et des Song n'est connu en entier que par un texte d'époque mongole, le *Fo tsou li tai t'ong tsai*.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Texte	Rêve de l'Empereur	Retour des ambassadeurs
1. <i>Houa Hou king</i>	64 : 7e a. <i>yong-p'ing</i> , <i>kia-tseu</i>	75 : 18e a. <i>yong-p'ing</i>
2. <i>Han fa nei tchouan</i>	60 : 3e a. <i>yong-p'ing</i> ⁴	(avant la 12e année, 69)
3. <i>Nien li ti ki</i> ¹	68 : 11e a. <i>yong-p'ing</i>
4. <i>Li tai san pao ki</i>	64 : 7e a. <i>yong-p'ing</i>	67 : 10e a. <i>yong-p'ing</i>
5. <i>Pien tcheng louan</i> , k. 5 ²	61.
6. <i>Tseu che t'ong kien</i> , <i>tch. pien</i> , k. 45 ³	(avant) 64	64 : 7e a. <i>yong-p'ing</i>
7. <i>Fo tsou t'ong ki</i> , k. 35, 47 a.	64 : 7e a. <i>yong-p'ing</i>	67 : 10e a. <i>yong-p'ing</i>
8. <i>Fo tsou li tai t'ong tsai</i> , k. 05, 31 b.	61 : année <i>sin-yeou</i>	64 : année <i>kia-tseu</i>

On voit que, sauf le *Nien li ti ki* et peut-être le *Han fa nei tchouan*, toutes nos sources se rangent en deux systèmes : 1° rêve en 61 et retour en 64 ; 2° rêve 64 et retour en 67. Mais ces deux systèmes sont également arbitraires et leur origine est visiblement la même : il s'agissait de faire coïncider l'introduction du bouddhisme en Chine avec la première année d'un cycle (*Kia-tseu*) ⁵. p.126 La seule différence est que les divers écrivains n'ont pas été d'accord sur ce qu'il fallait entendre par « introduction du bouddhisme » : et tandis que les uns la faisaient remonter au rêve de l'empereur, les autres considéraient que le retour seul des ambassadeurs la marquait. La théorie courante à la fin du VI^e siècle était la première, et elle était ancienne : elle nous est attestée pour le début du IV^e siècle par le *Houa Hou king*, qui a bien soin d'appuyer sur ce fait que l'année était *kia-tseu*. Le second système ne nous est pas attesté avant le milieu du VII^e siècle, mais rien ne

¹ *Li tai san pao ki*, k. 2, 16 b. « 11^e année (*yong-p'ing*, 68). — Le *Nien li* de T'ao Yin-kiu dit : « L'année où l'empereur, ayant rêvé d'un homme d'or, envoya des ambassadeurs, c'est celle-là ». Cela diffère peu de l'opinion des autres auteurs. Le *Nien li ti ki* est constitué par une série de dix ouvrages par T'ao Hong-king (surnom Yin-kiu), Fang Chou-ki, etc., composés de manière à se faire suite ; ils formaient en tout 40 *kiuan*, et comprenaient l'histoire du monde depuis l'origine jusqu'à l'année 585 : « depuis l'année *keng-siu* de *t'ai-ki-chang-yuan* jusqu'à la 5^e année *k'ai-houang* (585) il y a en tout 143.780 ans » (*Pien tcheng louan*, k. 5, 43 b, 16-17). Il date du début de la dynastie des Souei.

² Cf. [Chavannes. *T'oung-pao*, 1905 p. 539 et suiv.](#) ; S. Lévi, *Journal Asiatique*, mai-juin 1900, p. 460 et suiv. — La date n'est pas donnée, mais comme le fait remarquer M. Chavannes, elle se calcule aisément d'après celle de l'ambassade de Ngai-ti.

³ Le commentaire du *T'ong kien kang mou*, k. 9, 23 a placé le fait, par erreur, à la 8^e année (65).

⁴ L'édition des Song (ainsi que celles des Yuan et des Ming) du *Kouang hong ming ti* écrit 13^e année *yong-p'ing* ; mais c'est une erreur, puisque d'après le *Han fa nei tchouan*, les ambassadeurs étaient revenus dès la 12^e année. — L'édition de Corée du *Kouang hong ming tsi*, le *Tsi kou kin Fo Tao louen heng*, etc. donnent pour date la 3^e année *yong-p'ing*.

⁵ [Chavannes, loc. cit., p. 546, note 3](#), en montrant, le premier, le caractère arbitraire du système qui place ces événements en 64, 67, semble porté à accorder plus de valeur à celui qui place le même fait en 61 ; je ne pense pas que ce système qui n'est qu'une autre interprétation de la même théorie, soit moins arbitraire que l'autre.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

prouve qu'il n'ait pas été formulé plus anciennement. La question de priorité n'a d'ailleurs aucune importance, car le caractère visiblement systématique de cette chronologie lui enlève toute valeur historique. La date donnée par le *Nien li ti ki* devait être fondée sur des considérations analogues ; mais il est difficile de voir exactement lesquelles. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il y ait à attacher grande importance à cette date : l'ouvrage est lui-même trop récent, et ses tendances taoïstes rendent sa chronologie trop suspecte. Enfin la date indiquée pour le retour de l'ambassade par le *Houa Hou king* a été choisie pour donner à la mission une durée de douze ans, durée véritable de la mission de Tchang K'ien qui, dans ce livre est le chef des envoyés. En fait, je crois que la réserve du *Meou-tseu* et du *Heou Han ki* est de bon exemple, et qu'il faut renoncer à connaître l'année exacte de ces événements.

La question du nom du premier ambassadeur est plus complexe. La Préface du *Sūtra en 42 articles* l'appelle Tchang K'ien. Or le nom de Tchang K'ien dans ce passage constitue un anachronisme flagrant : Tchang K'ien est bien connu pour avoir été envoyé en 138 avant notre ère, chez les Yue-tche pour conclure alliance avec eux contre les Hiong-nou ; c'est lui qui « ouvrit » les relations avec les pays d'Occident. Les écrivains bouddhistes s'en sont bien aperçus et la plupart des textes, le *Kao seng tchouan*, etc. donnent au premier ambassadeur le nom de Ts'ai Yin, nom tout à fait inconnu et qui n'est mentionné nulle part, dans le *Heou Han chou* ni le *Heou Han ki*. Lequel des deux noms doit être préféré ? Malgré l'anachronisme, c'est celui de Tchang K'ien. En effet la Préface du *Sūtra en 42 articles*, qui est la source commune de tous nos textes, donne sans contestation possible ce nom. Il est vrai que l'édition des Yuan écrit *Ts'ai Yin* ; mais l'édition de Corée et l'édition des Song écrivent toutes deux *Tchang K'ien*, et telle est déjà la leçon du *Tch'ou san tsang ki tsi* qui cite le texte ; devant cette unanimité de tous les textes anciens, la variante tardive des Yuan ne peut être considérée que comme une correction des éditeurs.

La leçon *Tchang K'ien* est donc celle du texte le plus ancien. Mais d'où provient la variante *Ts'ai Yin* ? Le *Meou-tseu* est douteux : l'édition

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

de Corée donne *Ts'ai Yin*, et l'édition des Song *Tchang K'ien* ; le *Houa Hou king* écrit *Tchang K'ien* ; le *Heou Han ki* ne donne aucun nom. C'est le *Ming siang ki* le premier qui adopte de nouveau le nom de *Ts'ai Yin* ; et il est suivi par le *Kao seng tchouan*, le *Han fa nei tchouan* et le *Wei chou*. En rapprochant les dates, il semble bien que la leçon *Ts'ai Yin* apparaisse de façon incontestée juste à l'époque où le *Fa louen* rendait accessible le *Meou-tseu* : ce serait donc ^{p.127} à lui que remonterait la correction de cet anachronisme, et dans son texte c'est la leçon *Ts'ai Yin* qu'il faudrait maintenir, la variante *Tchang K'ien* s'y étant introduite après coup sous l'influence de la Préface du *Sūtra en 42 articles*. Malheureusement le commentaire du *Che chouo sin yu* 世說新語 qui cite le passage du *Meou-tseu* ne donne que les noms des deux derniers ambassadeurs, *Ts'in King* et *Wang Tsouen* : il semble que la contamination du *Meou-tseu* ait déjà eu lieu de son temps, et que se trouvant en face de deux noms différents, fournis par les diverses éditions, il n'ait pas osé choisir et ait préféré s'abstenir. Le nom de *Ts'ai Yin* était définitivement entré dans la tradition courante dès 570, puisque dans le *Siao tao louen* 笑道論 Tchen Louen se moque de l'anachronisme du *Houa Hou king* sans se douter que c'était en copiant un texte bouddhique que Wang Feou avait commis cette erreur.

Ainsi par deux fois nous avons trouvé le *Meou-tseu* faisant des additions ou des corrections à la Préface du *Sūtra en 42 articles*. Il est certain qu'il a pu consulter une autre source ; mais il est impossible de savoir quelle elle était. Le *Fo tsou li tai t'ong tsai*, il est vrai, prétend connaître un texte beaucoup plus ancien, le *Kin jen song* 金人頌, composé au début de l'empereur Tchang (76-89) par Wang King 王景¹. Mais le texte était perdu depuis longtemps à l'époque mongole, et n'a pas été lu par l'auteur de cette compilation ; c'est évidemment le titre même qui lui a suggéré de rapprocher cette pièce du rêve de Ming-ti, avec lequel elle ne devait avoir aucune espèce de rapport. Il n'y a rien à tirer de ce texte ; il est impossible de rien savoir de précis sur les sources possibles du *Meou-tseu*. Il semble cependant difficile que, s'il a

¹ *Fo tsou li tai t'ong tsai*, k. 6, 52 b. Cf. *Heou Han chou*, k. 106, 4 a.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

existé une source écrite pour le récit de la fondation du Po-ma sseu, ou pour la correction du nom de Tchang K'ien, elle soit restée inconnue de tous les écrivains, religieux ou profanes ; mais les troubles du III^e siècle, où tant de livres anciens ont péri, suffiraient peut-être à expliquer le fait. Peut-être aussi faut-il admettre que Meou-tseu a complété la Préface du *Sūtra en 42 articles* par le récit de quelqu'un de ces moines qui, comme Tche K'ien, s'enfuirent de Lo-yang dans le midi de la Chine pour échapper aux troubles et aux guerres civiles.

Quoi qu'il en soit, le *Meou-tseu* est le premier texte qui nous donne la tradition complète : en effet, il ne s'est pas borné à copier la Préface du *Sūtra en 42 articles*, il y a ajouté des traditions inconnues à celui-ci, relatives à des statues du Buddha rapportées de l'Inde, et à la fondation du Po-ma sseu par l'empereur. Le récit du *Meou-tseu* comprend donc deux parties provenant de sources différentes :

1^o Introduction des premiers livres bouddhiques en Chine (tradition empruntée à la Préface du *Sūtra en 42 articles*). p.128

2^o Introduction du premier portrait du Buddha et fondation du premier monastère bouddhique de Lo-yang (Source inconnue) ¹.

Or, il est important de noter le relief que la juxtaposition de ces traditions jusque là séparées donne à l'ensemble du récit : du premier coup en effet, arrivent des livres, et un portrait du Buddha, et on fonde un monastère : c'est tout à la fois l'introduction du Buddha, du Dharma et du Saṅgha ; ainsi que le dit le *Han fa nei tchouan* « ce fut le commencement des Trois Joyaux en cette terre de Chine ». C'est ce qui explique la vogue immense de ce récit dans le monde religieux.

La première des deux légendes, rêve et ambassade, se présente assez mal : parmi les personnages mis en scène à côté de l'empereur,

¹ Il est à noter que ni la Préface du *Sūtra en 42 articles*, ni le *Meou-tseu* ne racontent que les ambassadeurs aient ramené deux moines hindous. C'est seulement la tradition postérieure (le *Ming siang ki* en est le plus ancien témoignage) qui a introduit ces personnages dans la légende : le *Sūtra en 42 articles*, que les ambassadeurs avaient rapporté, existait et portait les noms de ses traducteurs, Kāçyapa Mâtaṅga et Tchou Falan ; c'est là qu'on les a pris. C'est probablement le seul fait réel de toute cette histoire. Le *Meou-tseu* ne connaît même pas le nom du Po-ma sseu qu'il décrit cependant.

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

tous ceux qui sont connus par ailleurs sont invraisemblables : Tchang K'ien était mort depuis près de deux siècles ; Fou Yi n'a été appelé à la Cour que sous l'empereur Tchang ; le nom de Ts'in King est peut-être dû à un autre anachronisme ; seuls les noms de Ts'ai Yin et de Wang Tsouen ne font pas difficulté, mais le premier est dû à une correction postérieure ; quant au second, il est tout à fait inconnu. Toute cette série d'anachronismes trahit la tradition populaire. L'empereur Ming était resté célèbre pour ses victoires dans les pays d'Occident : c'est le premier empereur des Han Orientaux qui ait conquis l'Asie Centrale abandonnée depuis soixante-cinq ans. Cela suffisait pour le faire rapprocher de Tchang K'ien, le premier ambassadeur chinois en Occident, celui qui avait ouvert le Si-yu. Il était tout naturel d'admettre que la Vraie Loi était entrée en Chine dès que les relations avaient été ouvertes, c'est-à-dire (en oubliant les relations antérieures) sous Ming ti, et que c'était le premier ambassadeur chinois dans ces pays, Tchang K'ien, qui l'avait rapportée. C'est bien ainsi que le comprend Wang Feou, l'auteur du *Houa Hou king*, qui donne à la mission une durée de douze ans, parce que Tchang K'ien était resté ce nombre d'années absent. Quant au nom de Fou Yi, il peut avoir été attiré par ses accointances avec Teou Hien, qui le prit comme historiographe de son expédition contre les Hiong-nou. En somme trois hommes, un empereur, un ambassadeur, un lettré, tous trois personnages illustres et ayant eu des rapports avec les pays d'Occident.

Mais si les noms propres doivent être abandonnés, faut-il admettre du moins la réalité de l'ambassade elle-même ? Je ne le crois pas. Une ambassade chinoise traversant l'Asie Centrale me paraît invraisemblable au milieu des guerres incessantes qui désolaient le pays, juste au moment de la grande lutte entre ^{p.129} Yarkand, Khotan, les Hiong-nou, avant que la prise de Hami. et l'énergie de Pan Tch'ao eussent ramené un peu d'ordre (73). Encore cet ordre ne dura-t-il pas longtemps, et deux ans après, en 75, le pays était en pleine révolte et le Protecteur Général massacré. Il suffit de lire le début du chapitre 118

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

du *Heou Han chou* ¹ pour se rendre compte des difficultés auxquelles elle se serait heurtée. Cependant, malgré son invraisemblance, le récit de l'ambassade devrait être accepté comme vrai s'il provenait d'un document sérieux. Mais une tradition populaire recueillie au bout d'un siècle a-t-elle ce caractère ? Je crois que tout ce récit doit être rejeté dans le domaine de la légende, à côté de l'histoire des gramañas venus au temps de Ts'in Che-houang-ti. Peut-être faut-il y voir simplement une transformation du récit que nous trouvons dans le *Wei lio* : le souvenir que les premières notions du bouddhisme étaient venues par un ambassadeur chinois au pays des Yue-tche, déformé et grossi par l'imagination populaire, puis la légende ainsi formée rapprochée dans le temps pour être attribuée à un empereur plus célèbre que l'empereur Ngai, tel en serait le fondement.

Quant aux deux autres traditions elles appartiennent à un type bien connu de légendes qui cherchent à expliquer l'origine d'une relique ou d'un lieu saint. Les légendes de ce genre sont fort sujettes à caution. Les statues miraculeuses ne sont pas rares dans le bouddhisme chinois : au XIII^e siècle, dans l'île de P'ou-t'o, on attribuait une origine merveilleuse à la statue de Kouan-yin qu'on y vénérât ². Lo-yang avait mieux encore : comme P'i-mo dans le Turkestan ³, elle possédait le portrait authentique du Buddha, fait de son vivant même pour le roi Udayana. Quant à la légende de la fondation du Po-ma sseu elle ne semble pas plus sérieuse, et le cheval blanc de Tchou Fa-lan et de Kāçyapa Mātańga me paraît devoir rejoindre dans la mythologie le bœuf vert de Lao-tseu auquel il est si souvent opposé : elle est du reste liée trop intimement à l'histoire de l'ambassade pour ne pas tomber d'elle-même si celle-ci n'est pas considérée comme authentique. Il faut d'ailleurs remarquer que c'est le *Ming siang ki* le premier qui mentionne tous ces détails, le portrait du Buddha par le roi Udayana, les noms des deux bonzes, leur cheval blanc.

¹ [Chavannes, *T'oung-pao*, 1907, p. 156 et suiv.](#)

² [B. E. F. E.-O., IX \(1909\), p. 804.](#)

³ [St. Julien, *Mémoire sur les contrées occidentales de Hiuan-tsang*, II, 245.](#)

Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming

Il semble donc qu'on puisse saisir trois étapes de la légende, marquées chacune par un livre différent :

1° Rêve de l'Empereur ; ambassade ; les envoyés rapportent des livres, et la religion commence à prospérer en Chine (Préface du *Sūtra en 42 articles*).

2° À ce premier fond de la légende, le *Meou-tseu li kan* ajoute des détails sur le Po-ma sseu et sur divers portraits du Buddha exécutés par ordre de l'empereur Ming.

3° ^{p.130} Enfin au IV^e ou au V^e siècle, la légende se précise encore : on découvre que les ambassadeurs de Ming ti avaient ramené deux moines hindous, dont on connaît les noms ; on sait qu'ils ont transporté leurs livres sur le dos d'un cheval blanc ; enfin on a appris que les portraits exécutés par ordre de Ming ti étaient la copie de celui qu'avait fait jadis le roi Udayana et que les deux moines hindous avaient apporté. Le *Ming siang ki*, le premier, nous donne la légende dans tous ses détails, sur la fin du V^e siècle.

En somme, l'histoire traditionnelle de l'introduction du bouddhisme en Chine repose toute entière sur quelques légendes pieuses de la fin du II^e siècle. L'autorité des histoires dynastiques qui l'ont acceptée, le *Heou Han chou*, le *Wei chou*, le *Souei chou*, ne doit pas faire oublier la faiblesse des sources. Il est important de constater que, juste à l'époque où Meou-tseu écrivait, le *Wei lio* racontait l'introduction du bouddhisme en Chine de façon toute différente et sans la moindre allusion à l'empereur Ming. Il est malheureux que la source du *Wei lio* soit inconnue : peut-être son récit n'est-il pas plus authentique. Du moins rend-il mieux compte des faits connus.

@